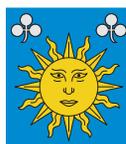


# BULCOM

N°36 Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021

Bulletin des Communes

Editeur imprimerie Messeiller SA



Cornaux



Cressier



Enges



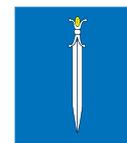
Hauterive



Le landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

LE BULCOM ET LA BANQUE BONHÔTE & CIE SA PROPOSENT  
LES ENTRETIENS PRIVILÉGIÉS  
**JO GUTKNECHT**



 **BONHÔTE**  
Banquiers depuis 1815

La présidente du Club de Volleyball Neuchâtelois, le NUC, s'est livrée à Robin Nyfeler pour le Bulcom. Jo Gutknecht, qui tient les rênes de ce club emblématique depuis presque 30 ans, revient sur son parcours et sa carrière en pages 12-13



GERANCE - FIDUCIAIRE  
CARRE-NOIR Sàrl

*Une entreprise familiale  
à taille humaine*

Longins 2 - 2087 Cornaux  
032 757 66 00

**BULCOM**

Tirage: 10'500 ex.

**DISTRIBUTION EN  
TOUS MÉNAGES**

Votre conseillère  
**SANDRA ROCHA**  
vous accompagne dans  
votre stratégie de  
communication  
032 756 97 93  
annonces@bulcom.ch



Tirage: 30'000 ex.

## Eco-constructeur

Entreprise générale

Rénovations et assainissements

Béton armé et maçonnerie

Ouvrages d'art en béton armé

Génie civil

Terrassements et travaux spéciaux

Revêtements bitumineux

Travaux hydrauliques

Renaturation et protection  
contre les crues

Valorisation des matériaux

Déconstruction et désamiantage

Peinture et plâtrerie

[www.martiarcjura.ch](http://www.martiarcjura.ch)



**messeiller**  
Lakeside Printhouse

[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

imprimer - éditer  
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique  
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre  
communication!  
079 408 56 05

Editeur du Bulcom  
**BULCOM**

**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**SAINT-BLAISE**



**FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-BLAISE**

Pour cause de travaux qui occasionneront l'interruption totale des réseaux informatiques, l'administration communale de Saint-Blaise ainsi que les services intercommunaux de l'Entre-deux-Lacs (L'Agence AVS/AI, le guichet ACCORD et le Service Social Régional) seront fermés toute la journée du mercredi 6 octobre prochain. Réouverture le jeudi 7 octobre.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**SAINT-BLAISE**



**HORAIRES DURANT LES VACANCES SCOLAIRES**

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires :

**Du 4 au 15 octobre 2021 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00**

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

**Reprise des horaires normaux dès le lundi 18 octobre 2021.**

**SAINT-BLAISE**



**LOCATION DE VÉLOS À 50%**

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la commune de Saint-Blaise informe la population que les 50 premiers habitants à se présenter aux guichets du contrôle des habitants (Grand'Rue 29) se verront remettre un coupon de réduction de 50% sur les abonnements Neuchâtelroule (30.- au lieu de 60.-). Le téléchargement de l'application « Donkey Republic », la création d'un compte client ainsi qu'une carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) sont nécessaires avant le passage au guichet. Sans ces 3 dernières conditions, l'abonnement ne pourra être délivré. L'introduction du code au sein de l'application se fera par le collaborateur au guichet. Offre valable jusqu'au 31.12.2021 et réservée aux habitants de Saint-Blaise.



**SAINT-BLAISE**



**ARRÊTÉ**

Conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, nous portons à votre connaissance qu'au cours de sa séance du 23 septembre 2021, notre Législatif a adopté les arrêtés suivants :

1. Règlement du réseau de chaleur de Vigner ;
2. Arrêté concernant la mise sur pied d'un comité de pilotage pour préparer un projet de fusion des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise et une demande de crédit de CHF 11'000.00 pour le financement des travaux préparatoires ;

Echéance du délai référendaire : mercredi 10 novembre 2021.

Les documents peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures de bureau.

LE CONSEIL COMMUNAL

**SAINT-BLAISE**



**NOUVEAU CHEF DES INFRASTRUCTURES**



Le Conseil communal a le plaisir d'annoncer l'engagement de notre nouveau chef des infrastructures en la personne de M. Sébastien Saam. Il débutera dans sa nouvelle fonction le 4 octobre prochain.

Durant 7 ans, M. Saam été chef d'entreprise dans la construction puis, depuis 2001, a travaillé à l'État de Neuchâtel en qualité de maître d'atelier, puis en tant que responsable logements et logistique et, dès 2014, comme chef des infrastructures et prestations au Service de la sécurité civile et militaire.

De formation duale dans le bâtiment (CFC de poseur de revêtements de sols), il a ensuite obtenu les brevets fédéraux de spécialiste en gestion de PME et celui d'agent de détention.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à M. Saam et plein succès au sein de notre administration.

LE CONSEIL COMMUNAL

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### HAUTERIVE



#### HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Du lundi 4 au vendredi 15 octobre 2021, nos bureaux sont FERMÉS tous les après-midis  
L'horaire du matin est le suivant:

lundi - mercredi - jeudi - vendredi: 08h30 - 12h00  
mardi: 07h30 - 12h00

Merci de votre compréhension.

### ENGES



#### HORAIRE DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

Pendant les vacances d'automne du 4 au 15 octobre 2021, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante:

**Mardi après-midi** 13h15 à 16h15

**Jeudi matin** 08h45 à 11h45

Ou sur rendez-vous

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale

### LIGNIÈRES



#### MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 1<sup>er</sup> novembre 2021

Publication FAO n° 39

**Dossier SATAC N° 112222**

Parcelle(s) et coordonnées: 118 - Lignières; 1214315/2571301

Situation: Chemin des Alises 9 - Lignières

Description de l'ouvrage: Construction d'une maison individuelle avec démolition

Requérant(s): Brainswork architecture & Design Sàrl - Lignières

Auteur(s) des plans: Marie-Hélène Schmidt-Dubas, Savalogis SA - Sion

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Sanction du 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 1<sup>er</sup> octobre 2021 fait foi.



**Nemours**  
**Restaurant**  
Tél. 032 525 59 66

Ville 6 - 2525 Le Landeron  
[www.nemourslanderon.ch](http://www.nemourslanderon.ch) - [info@nemourslanderon.ch](mailto:info@nemourslanderon.ch)

**Horaires** - lundi fermé - mardi à jeudi: 08h00 - 15h00 - 17h00 - 23h00  
vendredi à dimanche: 09h00 - 00h00

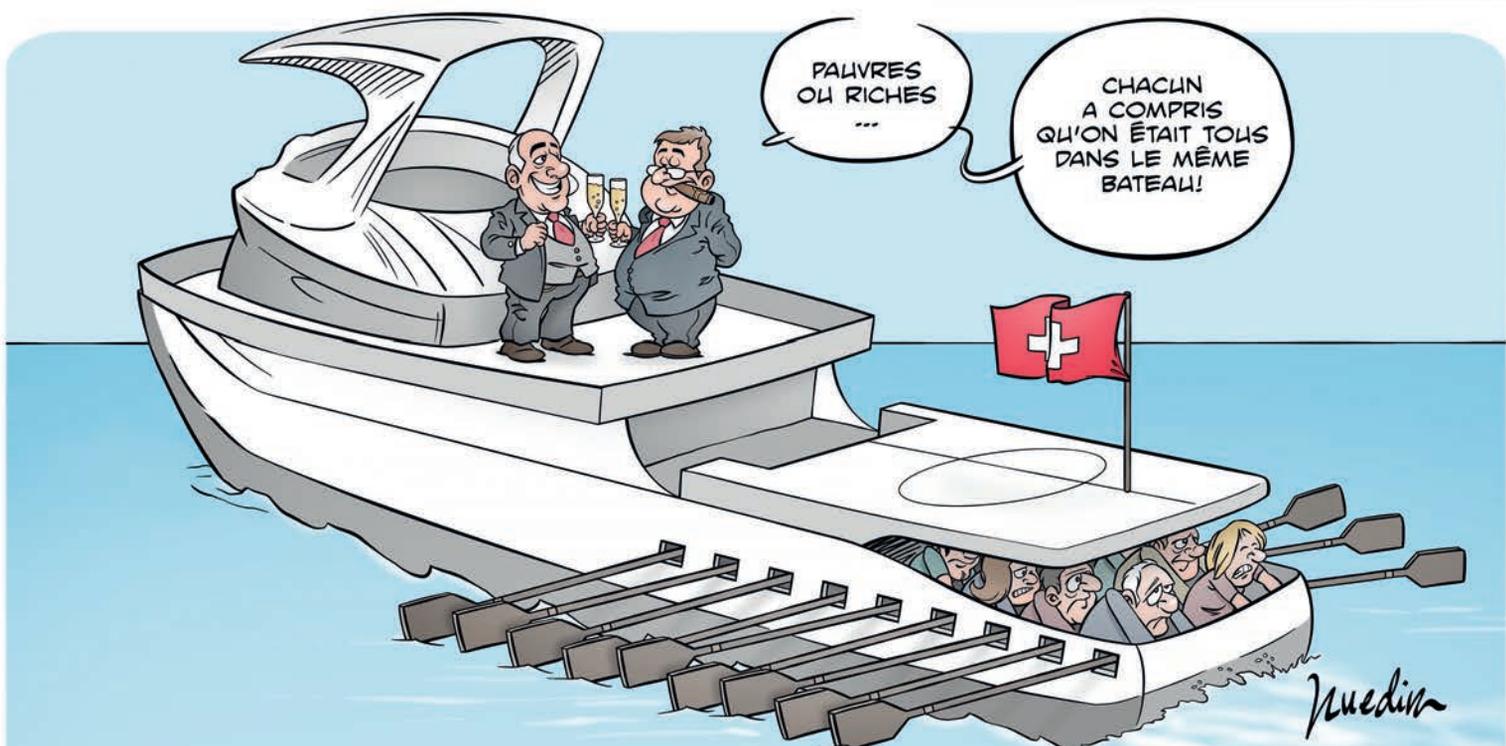


**MARTI**  
GÉRANCE & CONSEILS

L'immobilier,  
une aventure humaine

079 403 55 75  
[www.martigerance.ch](http://www.martigerance.ch)  
[ivana@martigerance.ch](mailto:ivana@martigerance.ch)

**Les milieux économiques se félicitent du rejet de l'initiative « 99% »  
L'attractivité de la Suisse préservée**



**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**CRESSIER**

 **AVIS D'ENQUÊTE**

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :  
 Requérants : BURGDORFER Anne-Marie et Paul-Henri  
 Article cadastral n° : 3624  
 Rue : rue du Château 1  
 Auteur des plans : requérants  
 Nature des travaux : remplacement de 2 tabatières par 2 fenêtres en toiture 55cm/98cm  
 Sanction : minime importance  
**Dossier SATAC n° : 112250**  
 Date du délai d'opposition : 25 octobre 2021  
 Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.  
 Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.  
 Cressier, le 25 septembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

**CRESSIER**

 **AVIS D'ENQUÊTE**

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :  
 Requérant : Les Fils Sambiagio SA, 2520 La Neuveville  
 Article cadastral n° : 5646  
 Situation : chemin des Narches / Les Narches  
 Auteur des plans : Atelier A5 – Jeanneret-Gris Sàrl, 2024 Saint-Aubin-Sauges  
 Nature des travaux : construction de quatre immeubles d'habitation avec garage souterrain  
 Sanction : définitive  
 Autorisation spéciale : Art.12.07, al.2 RAC  
**Dossier SATAC n° : 111501 Publication FAO n° : 38**  
 Date du délai d'opposition : 25 octobre 2021  
 Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.  
 Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.  
 Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.  
 Cressier, le 24 septembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

**CRESSIER**

 **HORAIRES D'OUVERTURE**

En raison des vacances scolaires, nous vous informons que les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants du lundi 4 octobre au vendredi 15 octobre 2021 :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Judi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 886 48 71)  
 Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 18 octobre 2021**



**CRESSIER**

 **AVIS D'ENQUÊTE**

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :  
 Requérant : Begonia Rodrigues, 1965 Savièse  
 Article cadastral n° : 5245  
 Situation : Rue des St-Martin 17, 2088 Cressier/NE  
 Auteur des plans : Claude-Alain Fahrny, Fahrny Architectes SA, 2001 Neuchâtel  
 Nature des travaux : Changement d'affectation et réadaptation d'un appartement  
 Sanction : minime importance  
 Autorisation spéciale : Travaux sur immeuble mis sous protection ; Distance à l'axe d'une route communale  
 Particularités : Bâtiment de catégorie 1 selon plan de site : Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT  
**Dossier SATAC n° : 111917 Publication FAO n° : 39**  
 Date du délai d'opposition : 1<sup>er</sup> novembre 2021  
 Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.  
 Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.  
 Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.  
 Cressier, le 1<sup>er</sup> octobre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

**LE LANDERON**

 **AVIS AUX PROPRIÉTAIRES/LOCATAIRES CONCERNÉS**

A certains endroits du territoire communal, fleurissent des solidages américains (Solidago canadensis et gigantea). D'une hauteur d'environ un mètre, ces plantes vivaces forment de belles inflorescences jaunes semblables à des plumeaux. Introduites d'Amérique comme plantes mellifères et ornementales, ces espèces sont désormais inscrites sur la liste noire des plantes exotiques envahissantes de la Confédération. Et pour cause, avec près de 20'000 graines par tige et des rhizomes très denses, les solidages américaines possèdent un fort pouvoir reproductif grâce auquel ils concurrencent la végétation indigène et présentent une menace pour la biodiversité. Ces plantes doivent donc être éliminées et nous vous demandons de bien vouloir prendre les mesures adéquates, à savoir :

- **Couper impérativement les fleurs** avant qu'elles ne fassent des graines (fleurs à l'incinération)
- **Arracher les plantes et ses rhizomes** (-racines à l'incinération, tiges composables sous contrôle)
- **Suivre les éventuelles repousses sur plusieurs années**

Nous comptons sur votre compréhension et vous remercions de votre collaboration.  
 Administration communale



**SENN Occasions**  
 www.sennautos.ch  
 à un clic du meilleur choix !  
 Neuchâtel | Thielle  
 La Chaux-de-Fonds | Yverdon

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

## LE LANDERON

 **HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE  
DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE**

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit du lundi 4 au vendredi 15 octobre 2021.

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	09h00 – 12h00	Fermé
Mardi	09h00 – 12h00	Fermé
Mercredi	09h00 – 12h00	Fermé
Jeudi	09h00 – 12h00	Fermé
Vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).

L'administration communale

## LE LANDERON

 **BIBLIOTHEQUE DU C2T – VACANCES D'AUTOMNE**

Durant les vacances d'automne, la bibliothèque du C2T sera fermée le jeudi 7 octobre et le vendredi 8 octobre.

Réouverture le lundi 11 octobre 2021, à 13h30.

Les bibliothécaires vous souhaitent un bel automne.

## LE LANDERON

 **ENTRETIENS ROUTIERS – TRAVAUX AUTOMNE 2021**

Des travaux d'entretiens routiers auront lieu en différents endroits de la localité dès le 30 septembre prochain, pour une durée de trois semaines environ (sous réserve de la météo).

Les rues concernées par ces travaux sont les suivantes :

- Les Côtes (extrémité Est, soit bas des Côtes, réfection revêtement)
- Chemin des Sauges (pied du mur des vignes, réfection partielle revêtement)
- Rue du Jura (extrémité nord, montée, réfection partielle du revêtement au pied du mur)
- Bellerive (divers taconnages)
- Petite Thielle (extrémité ouest, taconnages)

Ces travaux engendreront quelques gênes à la circulation.

Merci de vous conformer à la signalisation mise en place pour l'occasion par l'entreprise. Nous vous prions de nous excuser pour les perturbations occasionnées et vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

## LE LANDERON

 **ARRÊTÉ**

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 23 septembre 2021.

**Intitulé des arrêtés :**

1. Arrêté pour la réorganisation du Centre forestier de l'Eter  
Arrêté 1428
2. Arrêté pour le remplacement des fenêtres du bâtiment du Centre des Deux Thielles  
Arrêté 1429

**Echéance du délai référendaire :**

Mercredi 10 novembre 2021

## LE LANDERON - CRESSIER - CORNAUX

**LEVÉE DU BAN DES VENDANGES**

Lors de l'assemblée intercommunale du 22 septembre 2021, les conseillers communaux des communes du Landeron, Cressier et Cornaux ont pris la décision de lever le ban des vendanges sur le territoire des 3 communes dès le :

**1<sup>er</sup> octobre 2021 pour tous les cépages**

Le Landeron, Cressier & Cornaux, le 22 septembre 2021

LES CONSEILS COMMUNAUX

## LE LANDERON

 **AVIS D'ENQUÊTE**

L'enquête publique est ouverte du 01.10.21 au 01.11.21 Publication FAO n° 39

**Dossier SATAC n° 112066**

Parcelle(s) et coordonnées : 6935 - Le Landeron ; 1210967/2571847

Situation : Les Pêches

Description de l'ouvrage : Mise en conformité - Agrandissement de l'abri-tunnel existant

Requérant(s) : Frédéric Gremaud, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 16a LAT ; Art. 97 LAg

Particularités : Zone de vignes et grèves / Entrée en vigueur le 14.02.1966

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## LE LANDERON

 **AVIS D'ENQUÊTE**

L'enquête publique est ouverte du 01.10.21 au 01.11.21 Publication FAO n° 39

**Dossier SATAC n° 112089**

Parcelle(s) et coordonnées : 6883 - Le Landeron ; 1211296/2571668

Situation : Devant la Ville ; Rue Rollin 9

Description de l'ouvrage : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s) : Thomas André et Gladys Arnold, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone des abords du bourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## LE LANDERON

 **AVIS D'ENQUÊTE**

L'enquête publique est ouverte du 01.10.21 au 01.11.21 Publication FAO n° 39

**Dossier SATAC n° 112177**

Parcelle(s) et coordonnées : 5742 - Le Landeron ; 1212019/2571606

Situation : Les Bévières ; Rue de Nugerol 16

Description de l'ouvrage : Mise en conformité et prolongation d'une palissade

Requérant(s) : Philippe et Josiane Gremion, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone du faubourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) : Axe à la route ; Art. 3.5 RCC (Clôtures)

Particularités : Périmètre archéologique

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## LE LANDERON

 **AVIS D'ENQUÊTE**

L'enquête publique est ouverte du 01.10.21 au 01.11.21 Publication FAO n° 39

**Dossier SATAC n° 112179**

Parcelle(s) et coordonnées : 6501 - Le Landeron ; 1212363/2570259

Situation : Bel Air 1

Description de l'ouvrage : Installation de 78 panneaux photovoltaïques pour un total de 31.20 kWc ainsi que 2 batteries

Requérant(s) : Sarah Quiquerez, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 18a LAT ; Travaux sur immeuble mis à l'inventaire

Particularités : Bâtiment de valeur 3 au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

**BIBLIOTHÈQUE DE LA TÈNE**

Chers utilisateurs de la Bibliothèque de La Tène,  
 Dès le 13 septembre 2021, les nouvelles mesures fédérales nous imposent le certificat Covid dès l'âge de 16 ans à l'entrée des bibliothèques.  
 Afin de satisfaire nos usagers non-vaccinés, nous réhabitons notre service du BookPick mis en place lors du premier confinement au printemps 2020.  
 La prestation du BookPick permet de choisir librement les documents sur notre catalogue en ligne (<https://netbiblio.ne.ch>). Il suffit ensuite d'envoyer un mail à l'adresse bibliobus.latene@ne.ch ou nous appeler au 032 886 65 40 durant les heures d'ouverture en vigueur.  
 Vous précisez :  
 Votre Nom  
 Votre numéro de lecteur (il est inscrit sur votre carte)  
 Nous ferons ensuite notre possible pour vous contenter.  
 Le prélèvement de la commande se fera au comptoir de la Bibliothèque de la Tène selon nos heures d'ouverture.  
 N'attendez plus et venez récupérer votre commande de bouquins!  
 Bien cordialement

Les bibliothécaires



LA TÈNE

**COURS « DERNIERS SECOURS » : LE SAMEDI 9 OCTOBRE 2021**

En collaboration avec la Fondation la Chrysalide et l'association Palliative BEJUNE, la commune de La Tène a le plaisir de proposer le cours « Derniers Secours » le samedi 9 octobre 2021, de 10h00 à 16h00 à la salle de L'Octogone.  
 Ce cours s'adresse à toute personne adulte désireuse d'apprendre les bases de l'accompagnement en fin de vie (savoir et gestes). En revanche, il ne peut pas servir de formation dans le cadre d'une activité professionnelle ou bénévole.  
 Inscription et renseignement au 032 886 65 00 et [Commune.La-Tene@ne.ch](mailto:Commune.La-Tene@ne.ch)  
 La participation est limitée à 16 personnes.  
 Plus d'information sur le site internet communal ([www.commune-la-tene.ch](http://www.commune-la-tene.ch)), rubrique Actualités.  
 La Tène, le 9 septembre 2021

L'administration communale

LA TÈNE

**LA BIBLIO DE LA TÈNE RECHERCHE**

Êtes-vous passionnés par la lune, l'astronomie ou la photographie du ciel ?  
 Alors contactez-nous  
 - à l'adresse mail suivante [bibliobus.latene@ne.ch](mailto:bibliobus.latene@ne.ch) ou  
 - au numéro 032 886 65 40  
 - ou passez nous voir à la biblio.  
 durant les heures d'ouverture :  
 mardi-vendredi 10h-12h  
 mardi-mercredi jeudi 15h-19h  
 Bien cordialement

Les bibliothécaires

LA TÈNE

**OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

En raison des vacances scolaires d'Automne soit du lundi 4 octobre au vendredi 15 octobre, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30	Fermé ou sur rendez-vous

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.  
 L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 18 octobre 2021.



**GRÂCE**  
**Centre De Santé**  
 恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸  
 Naturopathie MTC-Acupuncture

**Naturopathie**  
 Médecine Traditionnelle Chinoise

**Acupuncture**  
 Ventouses  
 An-Mo/Tuina-Massage  
**Reconnu par les Assurances complémentaires**

**Rendez-Vous en Ligne**  
 Rue de la Gare 22  
 2074 Marin-Epagnier  
 032 675 09 49

[info@acupuncture-ne.ch](mailto:info@acupuncture-ne.ch)  
[www.acupuncture-ne.ch](http://www.acupuncture-ne.ch)

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

**AVIS D'ENQUÊTE**

L'enquête publique est ouverte du 01.10.21 au 01.11.21 Publication FAO n° 39  
**Dossier SATAC n° 112376**  
Parcelle(s) et coordonnées : 3513 - Marin - Epagnier ; 1206430/2567688  
Situation : Sur le Crêt ; Rue Paul-Vouga 127  
Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau d'une puissance de 5.4 kW  
Requérant(s) : Teresa et Alvaro REMEXIDO et CARVALHAL, 2074 Marin-Epagnier  
Auteur(s) des plans :  
Demande de permis de construire : Sanction minime importance  
Affectation de la zone : Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995  
Autorisation(s) spéciale(s) :  
Particularités : Périmètre de plan directeur de quartier : PDQ en vigueur / Sur le Crêt / Entrée en vigueur le 30.09.1996 ; Périmètre de plan de quartier : PQ en vigueur / Sur le Crêt 2 / Entrée en vigueur le 27.01.1999 ; Zone à bâtir : Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995  
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

**A LOUER à CORNAUX**  
dans le vieux Bourg 12,  
à 2 min. de la gare  
  
Studio, mansardé neuf  
de 2,5 pièces  
Lave et sèche linge compris  
Places de parc, compris  
  
Frs 1210.- charges comprises  
Tél. 079 236 23 59

**HAUTERIVE - SAINT-BLAISE - LA TÈNE - CRESSIER - CORNAUX  
ENGES - LE LANDERON - LIGNIÈRES**



**CONTRÔLE DE CHAMPIGNONS POUR  
LES RÉCOLTES DE PARTICULIERS**

La population des Communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène, de Cressier, de Cornaux, d'Enges, du Landeron et de Lignières, est informée qu'une personne qualifiée se tiendra à disposition des champignonnières de la région pour effectuer un contrôle de leurs cueillettes. **Le lieu de contrôle est exceptionnellement déplacé à l'est du collège de la Rive-de-l'Herbe (avenue Bachelin 1) dans un des conteneurs bureau.**

**Lieu de contrôle :**

Conteneur bureau à l'est du collège de la Rive-de-l'Herbe (avenue Bachelin 1), Saint-Blaise

**Jours et heures des contrôles :**

Tous les mercredis, de 16h00 à 17h00

**Contrôleuse :**

Madame Gaëlle Monnat

tél. 079 546 55 73

Les contrôles débuteront **le mercredi 25 août 2021**

pour se terminer **le mercredi 27 octobre 2021**

**Excepté : le mercredi 15 septembre 2021**



**CORNAUX**

**VACANCES D'AUTOMNE 2021**

**HORAIRE RÉDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

Le guichet est ouvert :

Du lundi 4 octobre au vendredi 15 octobre 2021 08h30 à 11h30

Ouverture selon l'horaire habituel dès le lundi 18 octobre 2021.

ADMINISTRATION COMMUNALE



(Anciennement la Lagune)

**Venez découvrir notre nouvelle  
carte automnale**

**Spécialité plancha à discrétion  
produits frais**

**Soirée d'entreprise - mariage  
fête de famille**

✓ Nouvelle gérance

✓ Grande terrasse

✓ Nouvelle carte

✓ Vue sur le lac

Route de la Pisi ne • 2525 Le Landeron

**032 751 26 88**

Mercredi à dimanche 10h00-14h00, 17h00-23h00

Fermé le lundi et le mardi



**À LA CROISÉE DES  
MONDES**  
business and relax

Rue du Temple 13 | 2072 Saint-Blaise  
T. +41 79 216 95 53 | hi@alacroiseedesmondes.ch  
[www.alacroiseedesmondes.ch](http://www.alacroiseedesmondes.ch) | @

Chambre d'hôtes de qualité  
Visitez également [www.robinyfeler.ch](http://www.robinyfeler.ch)

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

**CORNAUX**



AVIS DE TRAVAUX

**CHAUFFAGE A DISTANCE**

Les travaux PGEE sous la responsabilité de la commune sont terminés pour la partie impactant grandement les riverains. Seuls des travaux d'aménagements et de finitions sont encore à réaliser (trottoirs, pavés fontaines, etc.).

Toutefois, des perturbations de trafic sont encore à prévoir pour plusieurs semaines, ceci afin de continuer le déploiement par

Groupe E Celsius de leur réseau de chauffage à distance.

**Les tronçons suivants seront impactés :**

- **ZONE VERTE:** Fermeture du tronçon au trafic motorisé en raison des travaux CAD; accès piétonnier toujours garanti.
- **ZONE ROUGE:** Parking Fontaines 10 et accès riverain motorisé condamnés.
- **ZONE BLEUE:** Stationnement provisoire pour la clientèle de la boutique florale.

Groupe E Celsius informe que les raccordements privés aux conduites CAD seront exécutés dans un deuxième temps, ceci afin de favoriser l'avancement sur le domaine public et rendre la circulation aux citoyens dans les plus brefs délais. L'exécution ultérieure de ces raccordements occasionnera des dérangements ponctuels mais une fermeture de chaussée à la circulation devrait pouvoir être évitée.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour les déviations.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire.

LE CONSEIL COMMUNAL + GROUPE E CELSIUS



**CORNAUX**



**RÉCEPTION DES MAJORANTS ET DES NOUVEAUX CITOYENS NATURALISÉS**

Le Conseil communal a reçu le mercredi 22 septembre dernier les jeunes qui ont fêté ou fêteront en 2020 et 2021 (et oui situation sanitaire oblige) leurs 18 ans ainsi que les citoyens nouvellement naturalisés.

**Accueil**

La présidente M<sup>me</sup> Isabelle Weber leur a souhaité une cordiale bienvenue. Chaque conseiller communal s'est ensuite présenté en donnant quelques informations sur leurs dicastères respectifs, l'administrateur en faisant autant. Ils étaient suivis par un membre de la Commission de naturalisation.

S'en est suivi quelques informations ou questions sur des sujets d'actualité et plus particulièrement sur l'extension des transports publics, notamment la possibilité d'avoir un « train de nuit », l'extinction nocturne de l'éclairage public, l'éventuelle création d'une future piste cyclable entre Cornaux et Saint-Blaise (il faudra certainement patienter encore quelques années!). Quelques propositions ont été également émises par les jeunes pour dynamiser le village. L'Exécutif en profite pour inciter les convives à s'intéresser à la vie politique et pourquoi pas venir étoffer les rangs des Autorités.

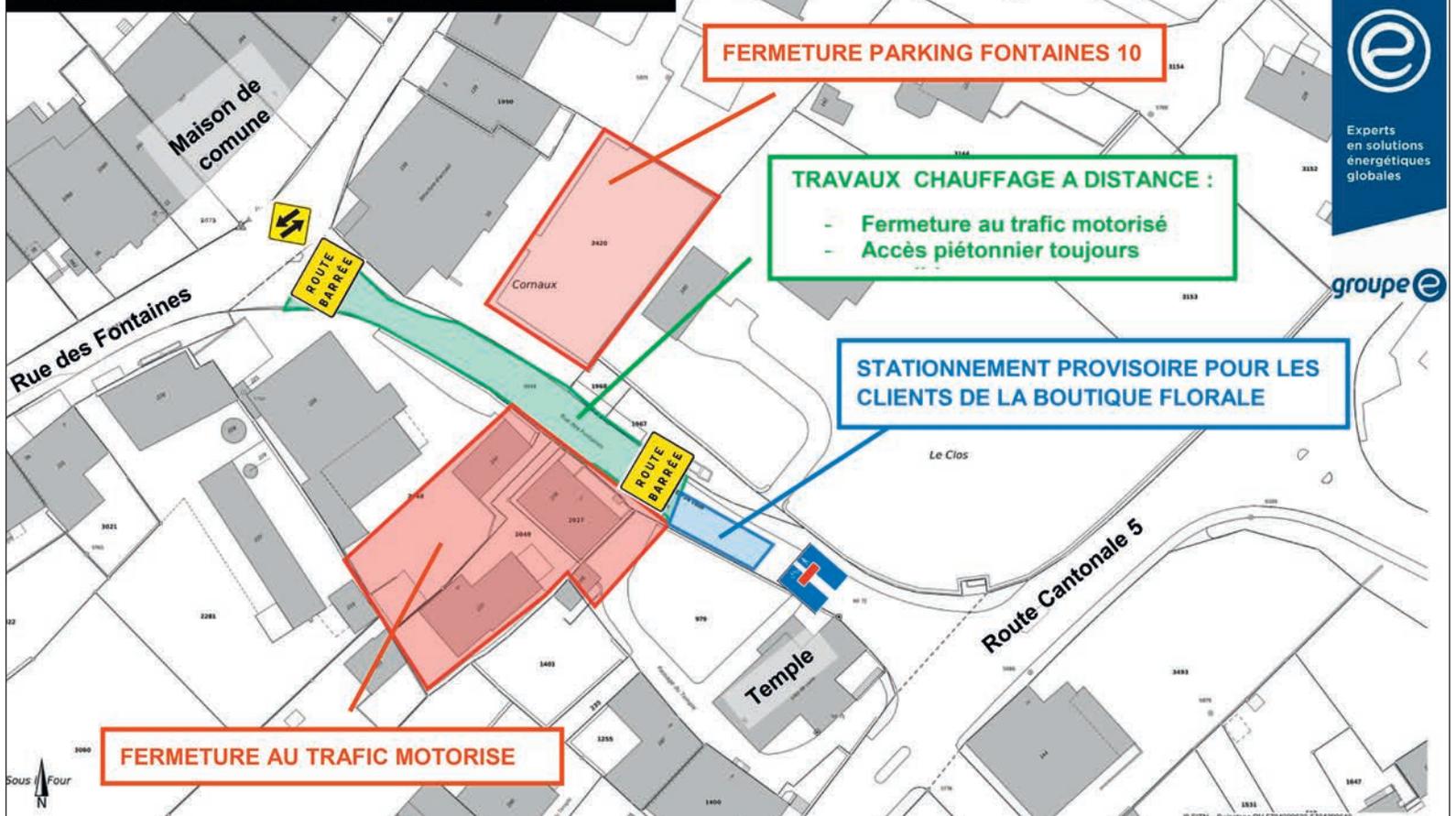
La partie officielle s'est terminée par la remise à chaque invité d'une enveloppe contenant quelques présents qui seront certainement appréciés pour des loisirs ou des moments de lecture pendant les longues soirées d'hiver.

**Soirée récréative**

La soirée festive s'est poursuivie au restaurant chez Yasar autour d'une succulente fondue chinoise. Ces quelques heures ont permis à chacun de faire connaissance avec les Autorités communales et de passer une agréable soirée, empreinte de convivialité et de bonne humeur.



Travaux semaine 40 – Du 4 octobre au 8 octobre 2021



Experts en solutions énergétiques globales



## LA NEUVEVILLE

### Recherche de bénévoles



La ludothèque de la Neuveville est à la recherche de plusieurs personnes dynamiques et motivées afin de renforcer l'équipe actuelle. Vous êtes

intéressé par le bénévolat, disposez de quelques heures par mois, vous avez un grand intérêt pour le jeu, le sens de l'accueil et un bon esprit d'équipe? Alors, c'est avec grand plaisir que nous attendons votre candidature par email à l'adresse suivante: ludotheque@neuveville.ch

L'équipe de la ludothèque

## LE LANDERON

### Les nouvelles méthodes de paiement peuvent être un casse-tête pour les aînés



**Si vous êtes inquiets face aux nouvelles technologies et nouveaux procédés informatiques ou autres, vous trouverez les pistes nécessaires en vous approchant de Sylvie Frochaux qui se met à disposition pour chaque besoin spécifique en apportant aide et soutien. Jeune femme dynamique, elle se met bénévolement au service de ceux qui éprouvent le besoin d'être aidés ou rassurés quant aux multiples changements et méthodes tel que: nouvelles méthodes de paiements postaux, paiements par twint, accès au guichet unique, courrier, mails, inscriptions diverses et autres.**

Enseignante en bureautique et médiatrice, elle est active bénévolement dans de nombreux domaines sociaux au Landeron. Passionnée et soucieuse du bien-être d'autrui, elle est préoccupée par la situation des aînés qui se sentent un peu perdus devant tous les changements

actuels ou qui se préparent.

C'est avec vous qu'elle va chercher les meilleures solutions pour vous permettre de résoudre les difficultés et les incertitudes qui vous préoccupent devant les outils informatiques et leur utilisation en vous apportant des solutions simples qui vous aideront à poursuivre le cours de votre vie en toute sérénité. Chaque approche se fera en fonction du besoin de chacun et elle se réjouit de pouvoir être mise à contribution pour arriver à ce but.

Si vous êtes intéressés, une séance d'information aura lieu le 19 octobre 2021 de 16h à 17h, sur inscription. au nouveau CAL. Vous pouvez cependant d'ores et déjà contacter Sylvie Frochaux par téléphone au 079 227 70 85 ou par mail: sylviefr@bluewin.ch.

## LE LANDERON

### Séance de levée des bans pour le vignoble de l'Entre-Deux-Lacs



**Judi de la semaine dernière, viticulteurs et autorités communales se sont retrouvés au foyer du C2T pour officialiser la levée des bans du vignoble de l'Entre-Deux-Lacs.**

C'est entouré de M<sup>me</sup> Nadine Schouller conseillère communale du Landeron, directrice des domaines et forêts, de M<sup>me</sup> Laure Persoz, conseillère communal de Cressier, directrice des domaines et forêts, de M. Quentin Divernois, commissaire viticole du Landeron et de M. Jean-Marc Jungo, commissaire viticole de Cressier et Cornaux, que M. Grégory Mallet, président de la commission viticole souhaite la bienvenue aux personnes présentes en étant très heureux que cette traditionnelle séance se déroule cette année au Landeron.

Mrs Divernois et Jungo prennent ensuite la parole à tour de rôle pour donner quelques informations de la situation tout en constatant que le fossé entre ville et campagne a tendance à se creuser de plus en plus. Cependant, le vignoble est traité biologiquement et sans insecticide, car la vigne est un environnement fragile qu'il s'agit de protéger.

Cette année, les viticulteurs n'ont pas chômé et ce n'est pas rien de le dire, Le gel et les pluies incessantes de l'été ont apportées leur lot de conséquences avec, en plus, les inondations et la grêle pour certaines parcelles. Les viticulteurs ont donc dû se montrer rapidement réactifs, notamment, face aux attaques du mildiou, de l'oidium et de la rouille. Il est très difficile de prévoir la récolte de cette année, certaines parcelles étant complètement endommagées alors que d'autres sont plutôt belles. Cependant, le mois de septembre semble idéal pour la maturité du raisin.

Après avoir pris connaissance des résultats des trois sondages

effectués au mois de septembre (taux degrés oechsle proche de la moyenne cantonale au dernier sondage), l'assemblée fixe la levée des bans au vendredi 1<sup>er</sup> octobre pour le pinot noir et le chasselas, date des vendanges qui se rapproche de la lignée 2016. A chacun de voir ensuite ses vendanges en fonction de la maturité du raisin

#### Divers

Même si la plupart des promeneurs respectent les chemins viticoles, les viticulteurs sont inquiets face à l'incivilité d'une partie d'entre-eux qui «s'égarer» dans les parcelles ou ne tiennent pas leurs chiens en laisse provoquant ainsi des risques d'accidents ou qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux. Certains se demandent s'il ne serait pas nécessaire d'interdire à l'année la fréquentation de tronçons spécifiques de vignes.

La majorité des membres présents souhaite cependant que la tradition des bans perdure, car c'est l'occasion pour tous de se retrouver. Mme Nadine Schouller rappelle que les communes viticoles de l'Entre-Deux-lacs sont les dernières à avoir une commission viticole et que la mise et la levée des bans n'est plus obligatoire depuis l'année dernière. Cependant, elle ajoute que cette situation fera l'objet d'une prise en mains avec son homologue de Cressier, Mme Laure Persoz, afin de définir de quelle manière gérer les différentes situations. Il s'agira de trouver un bon compromis entre la connaissance des vignes pour le public et l'attrait pour la vente du vin. Elle rappelle que les vignes sont des terrains privés au même titre que les jardins des particuliers.

La séance se termine à l'extérieur avec une petite verrée agrémentée d'une agape conviviale.

CP

CP

LA NEUVEVILLE

La Tour de Rive



Cette semaine, place au théâtre avec 2 représentations, le samedi 2 octobre 2021 à 20h30 et le dimanche 3 octobre 2021 à 17h00.

Pour son premier spectacle « maison », la Troupe de Rive vous propose une comédie sentimentale drôle moderne et enlevée de Fabrice Roger-Lacan \*La porte d'à côté\*. Sur le thème courant et éprouvé mais jamais épuisé du « tout les oppose, mais ils vont finir ensemble », **Stéphanie Frochaux et Nicolas Harsch** vont mettre leurs personnages et le public dans tous les états... Et notamment celui de la franche rigolade!...

La semaine suivante, le samedi 9 octobre 2021, le chanteur valaisan **Marc Aymon** revient vers sa terre avec douze nouvelles chansons inédites à la ligne claire et aux mélodies limpides avec son nouvel Opus « Humains » et... **Jérémie Kisling au piano!**

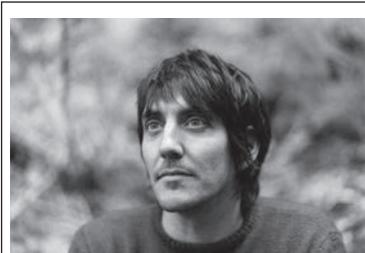
Mesures Covid:

Dès le 13 septembre 2021, le certificat COVID (ou test PCR ou antigénique) est obligatoire pour accéder

à tous les événements organisés par les salles de spectacle et donc par le Café-Théâtre de la Tour de Rive.

Prenez soin de vous et nous espérons vous saluer très bientôt dans notre Temple de la Culture.

Comité CTRR



Marc Aymon

Samedi 9 octobre 2021 à 20h30  
Café-théâtre de la Tour de Rive



La Troupe de Rive

Samedi 2 octobre 2021 à 20h30  
Dimanche 3 octobre 2021 à 17h00  
Café-théâtre de la Tour de Rive

LITTORAL

Musée du tram  
Dernière sortie du tramway 73 avant son centenaire

Le dimanche 3 octobre clôturera la saison 2021 des traditionnelles circulations publiques de l'ANAT, l'Association neuchâteloise des amis du tramway. Cette journée sera un peu particulière pour la motrice 73 car il s'agira de sa dernière sortie officielle avant son centenaire.

Construite en 1922 pour les besoins de la ligne 3 entre la Place Pury et Corcelles, elle a assuré quotidiennement son service jusqu'à son remplacement par des trolleybus en 1976. Préservée par l'ANAT, elle a repris du service en 1994 accompagnée par la remorque historique n° 1 du tram à cheval qui circula entre Saint-Blaise et Neuchâtel de 1894 à 1897, puis sur la ligne de La Coudre jusqu'en 1964. Depuis 1994,

le duo a participé à toutes les circulations publiques de l'ANAT.

La composition historique, qui circulera ce prochain dimanche, permet aux voyageurs de revivre le temps des tramways d'antan brinquebalants et de visiter le Musée de l'ANAT, situé Areuse ouvert de 14 à 17 heures. Entrée gratuite. Les départs de Neuchâtel Place Pury auront lieu à 14 h31; 15h51 et 17h11. De Boudry Littorail, à 13h51; 15 h11 et 16 h31.

L'accès aux voitures est libre; possibilité de faire un don pour la conservation des anciens véhicules.

Site internet: [www.museedutram.ch](http://www.museedutram.ch)  
ANAT, Association neuchâteloise des amis du tramway



ENTRE-DEUX-LACS

« Vous êtes le sel de la terre »

C'est sous ce thème, tiré des Evangiles, que s'est tenu le camp d'aînés 65+ de la paroisse réformée de l'Entre-2-Lacs, du 20 au 25 septembre, à Isenfluh, petit village haut perché au-dessus de Lauterbrunnen.

Renouant avec une tradition perdue au fil du temps, un camp a été proposé cette année aux 65+ par M<sup>me</sup> Delphine Collaud, pasteure. Elle s'était entourée pour cela d'une belle et bonne équipe, que ce soit pour la cuisine ou pour l'organisation générale.

28 personnes se sont donc retrouvées pour vivre ensemble une semaine chaleureuse et bienfaitrice, face à la Jungfrau comme toujours enneigée et sous un soleil éclatant depuis mercredi!

Mais l'or blanc, ce n'est pas seulement la neige de nos montagnes, c'est aussi le sel, très précieux et

essentiel à notre vie, nous a rappelé Delphine Collaud.

« Vous êtes le sel de la terre » dit Jésus. Alors, comment donner du goût autour de nous? Comment donner de la saveur à notre vie et la transmettre plus loin? Ces questions ont été le fil rouge des réflexions, des enseignements et des partages. Sans oublier la découverte de la région, les balades en montagne, la gym, les chants et les jeux (puzzles), tout cela à choix bien sûr! Quant à la qualité des repas et à la variété des menus, « chapeau bas » M<sup>me</sup> la cuisinière et M. le cuisinier, vous avez ravi nos yeux et nos papilles gustatives! Cette semaine passée à Isenfluh a été comme une saveur retrouvée du « Vivre ensemble », après tous ces mois de pandémie où nous étions éloignés les uns des autres.

A reconduire l'an prochain? Un participant conquis: Jean Steiner

**GARAGE - CARROSSERIE**  
**JEANNERET**  
2037 MONTMOLLIN  
Véhicule de prêt GRATUIT  
Yaris 4X4  
032 731 20 20

Agencements de cuisines & Rangements  
Equipements ménagers & professionnels  
**f.joss**  
www.fjoss.ch  
A.-Bachelin 9 - 2074 Marin - 032 763 02 63 - info@fjoss.ch

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

### ■ Le coin des jeunes

**Groupe de jeunes (BUZZ)** : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### ■ ENTRE-DEUX-LACS

**Vendredi 1<sup>er</sup> octobre** : 20h00 «Le Truc en +» au centre paroissial réformé de Cressier.

Envie d'un petit truc en + dans votre foi? Vivre un temps communautaire et faire l'expérience d'un Dieu proche et de son attention concrète pour votre vie... Cette célébration est pour vous!

**Samedi 2 octobre** : de 17h00 à 18h00 Habiter la Chapelle et se ressourcer! à la chapelle d'Enges. Temps de méditation, de lecture biblique, partage et prière. Bienvenue à chacun.

www.entre2lacs.ch

### ■ Cultes Entre-deux-Lacs

Les cultes dans l'Entre-deux-Lacs peuvent être vécus sans pass Covid pour autant que nous nous limitons à 50 personnes maximum. Une liste de présence sera tenue et le masque doit être porté pendant les célébrations. Il est demandé de garder les distances requises.

Si nous devons dépasser les 50 personnes, il sera tout de même possible suivre le culte en communauté:

- dans les salles adjacentes au temple du Landeron et au centre paroissial de Cressier, où des haut-parleurs seront en fonction
- au foyer de St-Blaise où le culte qui se déroulera au temple sera projeté.

**Dimanche 3 octobre** : 10h00 Culte au temple du Landeron.  
10h00 Culte «cellule» au temple de St-Blaise (Bee Happy et garderie au foyer).

Pour les cultes à Montmirail, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

### ■ CORNAUX-CRESSIER

#### Cressier :

**Mercredi 6 octobre** : dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques.

### ■ LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### Lignières :

**Dimanche 1<sup>er</sup> octobre** : 9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

#### Le Landeron :

**Samedi 30 octobre** : 20h00 Théâtre de la Compagnie de la Marelle au temple du Landeron «L'Évangile selon Pilate».

### ■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

#### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

#### Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

#### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

#### Location des locaux

Temple de Lignières :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920

31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757

11 03.

#### Foyer de St-Blaise :

Sophie Rossel

Contact : foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos :

www.entre2lacs.ch/foyer

#### Secrétariat pastoral et paroissial :

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél.

032 753 03 10 (mercredi - jeudi -

vendredi) entre2lacs@eren.ch

## ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

### ■ Paroisse de Saint-Blaise

#### VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### SAMEDI 2 OCTOBRE

15h00 Mariage de Nancy Christen et Julien Petter

17h30 Baptême d'Inès Arnaud

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 3 OCTOBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

11h30 Baptême de Siella Decrauzat

#### MARDI 5 OCTOBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### MERCREDI 6 OCTOBRE

8h15-12h00 Passage du Bibliobus devant l'église de Saint-Blaise

#### JEUDI 7 OCTOBRE

Secrétariat fermé

#### VENDREDI 8 OCTOBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### SAMEDI 9 OCTOBRE

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 10 OCTOBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

11h30 Baptême de Hélios Brenet

#### Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: abbé Leonardo Kamalebo

**Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.**

### ■ Paroisse d'Hauterive

#### SAMEDI 2 OCTOBRE

09h00 Messe à Hauterive

### ■ Paroisse de Cressier-Cornaux

#### DIMANCHE 3 OCTOBRE

10h00 Messe

#### DIMANCHE 10 OCTOBRE

10h00 Messe de la corporation St-Martin animée par la chorale

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE DE CRESSIER - ENGES - CORNAUX**  
**lundi 18 octobre 2021 à 19h**  
**au Chalet St-Martin à Cressier**

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)

### ■ Paroisse du Landeron-Lignières

#### VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### SAMEDI 2 OCTOBRE

17h00 Messe

#### DIMANCHE 3 OCTOBRE

**14h Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h**

#### MARDI 5 OCTOBRE

08h30 Chapelle: messe

09h00 Chapelle: adoration - méditation

#### VENDREDI 8 OCTOBRE

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### SAMEDI 9 OCTOBRE

17h00 Messe animée par la chorale

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE DU LANDERON ET DE LIGNIÈRES**  
**vendredi 22 octobre 2021 à 19h**  
**à l'église St-Maurice au Landeron**

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)

## AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

### ■ Eglise Evangélique Marin

#### Culte : Dimanche à 9h30

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

**Dimanche à 9h30 :** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mardi à 20h :** réunion de prières

**Jedi de 12h-13h30 :** Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

**Vendredi à 20h :** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

LE BULCOM ET LA BANQUE BONHÔTE & CIE SA PROPOSENT

# LES ENTRETIENS PRIVILÉGIÉS



# JO GUTKNECHT



**A**u travers de ces quelques lignes, le Bulcom vous invite à découvrir ces Neuchâteloises et Neuchâtelois qui, par leur profession, leurs exploits sportifs, leur cause ou leur talent portent nos couleurs bien au-delà des frontières régionales ou nationales.

**ÊTRE UNE ANCIENNE JOUEUSE REVÊT UN ASPECT PRIMORDIAL DANS LA COHÉSION AVEC MES ATHLÈTES.**

*Jo Gutknecht, 2021*



**ANCIENNE JOUEUSE DE HAUT NIVEAU, « JO » GUTKNECHT TIENT BON LA BARRE DU CLUB DE VOLLEYBALL NEUCHÂTELOIS, NUC.**

**Comment en vient-on à présider un club participant avec succès à des compétitions européennes ? Qui est madame la présidente de ce club emblématique depuis presque trente ans ? Voici quelques éléments de réponse.**

Tout le monde m'appelle ou me connaît sous le patronyme « Jo » et je l'utilise moi-même avec plaisir mais je m'appelle Jocelyne et mon nom de jeune-fille est Chautems. Je suis née à Neuchâtel et ai toujours habité ici sauf à la fin de ma maturité commerciale où je m'exile à Zürich durant trois ans, histoire d'apprendre la langue en travaillant et accessoirement y jouer deux saisons au volleyball au sein du VBC Spada Academica ; c'est du reste ma seule expérience en ligue nationale A. Quoique pas tout à fait, car par la suite je vis par deux fois une ascension en ligue A, tout d'abord en 1980 avec Neuchâtel Sport puis en 1989 avec la même équipe qui se nomme désormais NUC.

Je relève toutefois qu'à la fin des années septante, début quatre-vingt, le niveau est fort différent tant dans la stratégie du jeu que dans la charge d'entraînement, la cadence des matches ou la puissance physique des joueuses.



ÉTABLIE À NEUCHÂTEL DEPUIS 1815,  
LA BANQUE BONHÔTE EST UNE BANQUE  
PRIVÉE SPÉCIALISÉE DANS LA GESTION  
DE FORTUNE | WWW.BONHOTE.CH



Propos recueillis par Robin Nyfeler

A ce moment-là, je suis certes une bonne joueuse, je travaille beaucoup et ai un très gros mental mais je ne pourrais en aucun cas comparer celle que j'étais, physiquement et tactiquement, avec une joueuse d'aujourd'hui... Avec mon mère soixante-huit, je ne faisais déjà pas partie des grandes, autant dire qu'à l'heure actuelle, ma taille ne me permettrait pas de rejoindre une équipe de premier plan.

Pour la petite histoire, j'ai joué à Neuchâtel Sport avec Anne-Sylvie Monnet qui habite Saint-Blaise et qui est désormais la directrice technique de Swiss Volley. Elle a quant à elle rapidement quitté la Suisse pour embrasser une carrière professionnelle dans notre sport après avoir décroché une bourse à la prestigieuse université californienne de Stanford ; elle joue ensuite en Italie au moment où le nombre d'étrangères est drastiquement limité, ce qui ajoute encore à son mérite. Elle était grande et avait réellement toutes les qualités requises pour être au top.

Pour revenir au début de ma période zurichoise, je me souviens avoir postulé à cinq postes en tant qu'employée de commerce. Imagine-toi que j'ai dû choisir le poste, toutes les réponses étant positives. N'y vois-tu pas une différence flagrante avec le monde du travail que nos jeunes doivent affronter de nos jours ? Je suis partie habiter à Zürich avec mon futur mari qui a commencé sa carrière d'ingénieur dans les grandes entreprises zurichoises. Nous avons rapidement notre premier enfant (1982), j'ai alors 21 ans, et nous revenons nous établir à Neuchâtel. Deux autres enfants suivront en 1986 et 1996.

Gentiment se dessine le poste que j'occupe aujourd'hui au sein du NUC. Ma formation dans le commerce et la gestion alliée à ma passion pour le volleyball crée peu à peu le profil idéal.

J'ai toujours eu beaucoup d'intérêt pour l'engagement ou le bénévolat ; lorsque j'étais joueuse, j'entraînais une équipe junior une fois par semaine ; avec d'autres filles, nous aidions déjà le club au-delà de notre fonction de joueuses. Aujourd'hui, un tel dévouement pour cette partie annexe ne serait plus possible pour une titulaire de la première équipe qui s'entraîne huit fois dans la semaine et suit en plus de cela des séances de physiothérapie et/ou de massage.

En 1984, le comité me demande mon accord pour les rejoindre en endossant le rôle de caissière. Me voilà donc intégrée à l'exécutif du club. Je gère un budget de CHF 50'000.- par saison. A ce moment-là, aucune joueuse n'est payée ni n'est professionnelle, les entraîneurs sont simplement défrayés. Aujourd'hui, le club est une PME soumise à l'AVS ou à la TVA, le budget s'est multiplié par dix et nous avons dans nos rangs cinq joueuses professionnelles (les autres étant étudiantes ou lycéennes). Alors que le staff est 100% professionnel, nous avons toujours besoin de nos bénévoles, le club ne peut guère fonctionner sans. Tous les postes de dirigeants sont en revanche bénévoles.

Tu sens donc une évolution drastique et somme toute assez rapide au point de vue de la montée en puissance de notre club au niveau de la première équipe mais aussi dans le mouvement junior. Il y a encore quelques années, lors de l'entraînement de midi, le coach était seul avec les deux professionnelles que nous avons et éventuellement une joueuse qui avait pu se libérer ; aujourd'hui, les quatorze joueuses du contingent sont présentes car chacune a pu mettre la priorité sur le volleyball. C'est aussi cela qui nous permet d'évoluer au sommet de la hiérarchie helvétique et de jouer dans des compétitions européennes, avec succès.

Les filles s'entraînent ainsi d'août à avril ; le lundi, elles sont en général en congé (selon si le match a lieu le samedi et/ou le dimanche), du mardi au vendredi il y a entraînement midi et soir en salle ou au fitness. Mardi après-midi il y a un tournoi de massage ; le week-end est dédié aux matches. S'il y a un match, elles font un entraînement de réveil musculaire en matinée puis viennent faire des mouvements à la salle à 16h00 pour le match de 17h30. En plus de cela, il faut penser à se nourrir de la meilleure manière

qui soit. Pour cela, toutes les filles ne sont pas encore super au point mais notre responsable cantine veille et s'occupe, quoi qu'il arrive, des filles juste après le match. Ce repas au retour du vestiaire est également socialement intéressant car les joueuses sont présentes dans les travées de la Riveraine et les spectateurs peuvent les côtoyer ce qui amène un vrai plus à nos soirées de compétitions. Ce sont des moments que nous n'avons pas pu vivre durant la saison 20-21 en raison de la pandémie.

Pour revenir à mon rôle de présidente, j'ai la chance de pouvoir fédérer des compétences et motiver les joueuses et le staff à donner le meilleur d'eux-mêmes. Au NUC, la joie d'effectuer sa tâche, au niveau des bénévoles comme au niveau des joueuses est palpable ; chacun a une attention pour l'autre et veille à ce que tout se passe pour le mieux pour la bonne marche du club. Corollaire, les joueuses qui arrivent en fin de contrat sont le plus souvent très reconnaissantes de la considération et du respect qui leur ont été témoigné tout au long de leur engagement. C'est à relever car ce n'est pas partout pareil ; dans certaines structures étrangères, les filles sont payées donc, elles doivent obligatoirement « performer » en mourant quasiment sur le terrain et, si elles sont malheureuses, tant pis...

Je pense que le fait d'être une ancienne joueuse revêt un aspect primordial à une très bonne cohésion avec mes athlètes. Je sais ce qu'elles ressentent après une défaite ou une performance personnelle moyenne. Il est probable qu'une personne n'ayant jamais joué ait une attitude plus pragmatique ou théorique.

Je suis présidente, certes, mais nous sommes quatre dans notre « Board » (Antoine Bénécloche - sponsoring, Christophe Gardet - administration, Laora Girolami - directrice technique). Le fait de partager ainsi les tâches me permet de me rendre disponible plus facilement pour celles et ceux qui auraient besoin de mon expertise au sein du club.



Lorsque l'envie me viendra de quitter le NUC, ce qui n'est guère d'actualité, j'espère que je trouverai les personnes pour que tout perdure dans l'harmonie. Professionnellement, je suis en pré-retraite depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020 (caisse de pension de Philip Morris). L'environnement professionnel et mes collègues me manquent. J'ai toujours eu leur soutien pour modifier mes horaires de travail afin de pouvoir suivre mon équipe dans ses déplacements européens. Ceci dit, je ne m'imaginai pas la retraite ainsi ; je voyais plutôt se traduire cela en voyages, typiquement avec mon mari mais le Covid rend les choses bien compliquées.

Aussi, je suis bien heureuse d'avoir mon NUC qui me permet, par le temps que j'y consacre, de passer en douceur la fin de mon rôle de femme active du vaste monde du travail à celui d'une retraitée engagée. Ladite retraite me permet également de m'occuper une fois par semaine de mes petits-enfants. J'adore ce lien qui se crée entre nous. Les relations humaines ont une place importante dans ma vie et je suis heureuse d'en profiter aussi bien dans ma famille que dans le cadre de mon club.

COURRIER DES LECTEURS

**En réaction à l'article sur les énergies renouvelables du 24 septembre 2021 :**

**Je me permets de réagir à un article publié dans le Bulcom.**

À la page 15 du Bulcom du 24.09.2021, M<sup>me</sup> May parle du développement durable.

Ainsi, elle indique, en début d'article : « Les énergies renouvelables apparaissent comme la solution à privilégier pour satisfaire la demande énergétique mondiale tout en protégeant notre environnement. »

M<sup>me</sup> May compare de fait énergies renouvelables et fossiles.

Il me semble important de préciser que les énergies renouvelables ne peuvent pas être comparées aux énergies fossiles dans la mesure

où les premières dépendent de la météo au sens large contrairement aux deuxièmes qui peuvent produire de l'électricité (par exemple) à tout moment (même en plein hiver, lorsque la consommation d'énergie est forte pour le chauffage notamment).

Pour aller plus loin, je vous conseille le reportage intitulé « Éoliennes: du rêve aux réalités [le film] » disponible sur Youtube (<https://youtu.be/Vf9E-bpzDvoY>) qui met en lumière la différence entre les deux types d'énergies et montre la complexité de la question de production d'électricité.

Steve Vuillemez

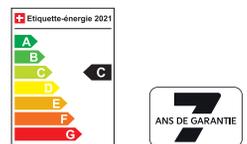
**Le nouveau Kia Sportage Black Edition 4x4**  
Modèle spécial limité



**KIA**  
Movement that inspires

dès CHF 32 950.-\*

Modèle illustré: Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 CRDi, man. CHF 33 950.-, pack Black Edition+ CHF 1500.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incluse), 6,5 l/100 km, 170 g CO<sub>2</sub>/km\*\*, catégorie de rendement énergétique C. Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 TGD-i, man. CHF 32 950.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incluse), 9,2 l/100 km, 209 g CO<sub>2</sub>/km\*\*, catégorie de rendement énergétique F. \* Prime de CHF 2 000.- déjà déduite. Offre valable jusqu'au 30.6.2021 ou dans la limite des stocks disponibles.



**Storrer Automobiles Sàrl**  
**GARAGE ET CARROSSERIE**  
Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux  
Tél. 032 757 15 56 • [www.storrerautomobiles.ch](http://www.storrerautomobiles.ch)

**IL EST PRUDENT DE RÉSERVER!**



**HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE\*\***  
2088 CRESSIER/NE  
Tél. 032 757 11 66  
[www.croix-blanche.ch](http://www.croix-blanche.ch)

**LA CHASSE EST LÀ!**



**Tôlerie**  
**Peinture**  
**Jantes**  
**Vitres teintées**  
**Grêle**

**Carrosserie de Cornaux**  
Chemin des Nageux 7  
2087 Cornaux  
Tél. 032 757 17 37  
[c.cornaux@hotmail.com](mailto:c.cornaux@hotmail.com)

**Cabinet ELSA**  
**REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE**  
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki



**Elsa Gonçalves**  
078 868 15 02

Adresse:  
Cabinet de Neuchâtel,  
Rue des Draizes 6, 2000 Neuchâtel  
(également présente au Val-de-Travers)

**Perdre du poids de façon régulière et avec plaisir**



**Commencez dès aujourd'hui!**

- ✓ sainement
- ✓ sans avoir faim
- ✓ individuellement

**ParaMediForm Neuchâtel**  
Faubourg de l'Hôpital 3 | 2000 Neuchâtel  
**Tel 032 536 11 07**  
[neuchatel@paramediform.ch](mailto:neuchatel@paramediform.ch)

**ParaMediForm**  
Institut pour la santé, le bien-être et la perte de poids  
[www.paramediform.ch/neuchatel](http://www.paramediform.ch/neuchatel)

Leader du marché suisse depuis plus de 27 ans!

Recommandé par les médecins!

Premier entretien gratuit!

Angela Pasquariello, Nutritionniste dipl. PMF

devenir mince • être mince • rester mince

CORNAUX

## Voyager leur va si bien!

Récemment, 102 seniors cobonetchs heureux étaient réunis à l'Espace ta'tou pour un café-croissant avant le départ de leur sortie annuelle. Cette joie provenait certainement de la perspective de passer une journée en goguette à découvrir sans soucis des régions inconnues ou connues. Mais pas seulement! La reprise des réunions, des sorties en groupe après les restrictions imposées dans la lutte contre la Covid-19 était certainement la motivation principale du nombre d'inscriptions. La preuve, le nombre de participants jamais atteint qui était restés dans le passé un tiers plus bas et surtout aussi qu'en 2020, leur voyage annuel avait dû être annulé. Et cette affluence réjouissante est probablement aussi un encouragement au nouveau comité de la Société de développement qui, après peu de temps en charge s'est attelé avec compétence et enthousiasme à l'organisation de la sortie 2021.

La conscience citoyenne avait amené les membres du comité d'organisation à avertir par téléphone tous les inscrits au voyage que le Covid-pass et une carte d'identité étaient nécessaires à la participation à la sortie et que le masque obligatoire était obligatoire pour l'accès aux cars.

Le café bu et les premiers contacts et salutations réalisés, la troupe s'installait dans les deux cars à étages et départ pour La Berra. Les membres accompagnants étaient tout le long de la journée aux petits soins pour les invités avec des informations et en distribuant des bouteilles d'eau.

Si le but - La Berra - était connu, il n'allait pas de même de l'itinéraire qui, lui, représentait la surprise du jour. Evitant les grands axes, les cars s'engageaient sur les routes menant à travers des régions campagnardes des districts vaudois et fribourgeois pour aboutir à celui - Roi du canton à l'écusson noir et blanc - la Gruyère. Le constat était unanime, La Verte

Gruyère a de sérieux concurrents tant il y a ailleurs aussi des vastes cultures, des pâturages avec leurs splendides troupeaux de bovins et de belles forêts. Un spectacle gratifiant avec une météo agréable.

Le succulent repas servi au Restaurant Le Brand était agrémenté par la vidéo-conférence décrivant la station touristique La Berra, par son président Bruno Sturmi et les messages du président du comité de la Société de développement Ulrich Nydegger, ainsi que de Mario Clottu, conseiller communal, délégué de l'exécutif cobonetch et aussi invité.

Le président Nydegger, après ses salutations, s'est attaché à remercier les organisateurs de la sortie de leur plein engagement et la commune pour son effort financier. Il a mentionné, avec ses félicitations, l'anniversaire ce jour de Simone Bovey puis citait les noms des doyens du village, malheureusement absents: Ida Müller, 98 ans et Emile Richon, 92 ans.

Mario Clottu a salué l'assistance au nom du Conseil communal et a exprimé sa joie que la sortie des seniors ait à nouveau pu avoir lieu et a invité chacun à avoir une pensée particulière à l'adresse des personnes ayant été touchées par la Covid-19 et pour celles qui ont perdu un être cher. Le télésiège ou la télécabine a transporté toute la cohorte à la station supérieure où le soleil luisait généreusement, alors que les quelques courageux ayant poussé à l'extrême sommet ne trouvaient que du brouillard sans vue sur les Alpes. Les caprices de la montagne.

A la rentrée, à l'arrivée à Cornaux, le verre de la conclusion était servi en plein soleil aux abords de l'espace ta'tou par les membres organisateurs. Une magnifique manière de bien terminer cette belle journée permettant encore en plus créer et de resserrer des liens entre les seniors. Merci et à l'année prochaine!

WM



LA NEUVEVILLE

## Finales du championnat et clôture de saison?



**Les conditions météo étaient idéales pour la pratique du tennis samedi dernier. Tous les éléments étaient réunis pour que la journée soit un succès. Dès le matin, deux profs de l'académie «Balle de set» de Marin et une monitrice classés N4 ont animé l'entraînement des juniors avec des jeux et de petits concours. Un magnifique pavillon de prix offert par le généreux donateur Pascal Ventrice a récompensé ces juniors.**

Dès 11h00, les finales se sont succédées jusqu'à pratiquement 18h00, Heure de la clôture officielle et du discours d'adieu à notre prof Olivier Piana, dixit Pinuche .A l'avenir, Il transmettra ses connaissances dans le club de Marly. Par des paroles bien senties, le président Jacques Wenger a relevé avec humour les mérites d'Olivier qui aura pratiquement exercé durant 10 ans à La Neuveville. Pris d'émotion, Olivier avait de la peine à exprimer le plaisir rencontré durant cette décennie. Il a conclu que le TC La Neuveville demeurera «son club de cœur. Les jeunes adultes qui défendent actuellement les couleurs du club ont tous bénéficié des conseils et des compétences de Pinuche.

La finale qui devait désigner le champion de club a tenu toutes ses promesses. En effet, Yannick Klopfenstein l'a emporté après un match d'une intensité remarquable. Le finaliste Damien Althaus aurait mérité le match nul mais en tennis le nul n'existe pas. Ainsi Yannick représentera le club au «Master

des clubs champions» de Swiss tennis. Nous lui souhaitons par avance bonne chance.

La proclamation des résultats était l'affaire de Damien Althaus et Joao Abrantes. En préambule, Damien Althaus a exprimé sa satisfaction quant à la nouvelle formule de ce championnat. Les échos sont favorables et chacun a joué le jeu.

**Résultats:**

- Double dames, vainqueurs: Lucille et Myriam, finalistes Dom et Mia
- Double messieurs, vainqueurs: Yannick et Damien, finalistes Julien et Joao
- Seniors 45+ vainqueur Reaud, finaliste Ronny
- Seniors 55+ vainqueur Daniel, finaliste François
- Double mixte: vainqueurs Damien et son amie Jamie Lee, finalistes Dom et Jaques

Nous ne pouvons que féliciter tous ces vainqueurs et finalistes en leur donnant rendez-vous en 2022.

**Stages d'automne**

Il reste encore quelques places pour le stage d'automne qui a lieu du 4 au 8 octobre. Tous les détails figurent sur le site internet du club mais Séverine Chédel se met à disposition pour toutes informations:

079 290 29 19 ou severine.chedel@tclaneuveville.ch  
Il reste également quelques places pour les cours collectifs d'hiver. Séverine vous renseigne volontiers.

**MARIN**



**Matchs du FC Marin-Sports**

**Vendredi 01.10.2021**

20h00 FC Marin-Sports - FC Bosna NE Vétérans  
 20h00 FC - Marin-Sports II - FC Val-de-Ruz III 4<sup>ème</sup> ligue, groupe 2

**Samedi 02.10.2021**

10h00 FC Marin-Sports II - FCFF (Floria) II Juniors D, groupe 5  
 10h30 Team Littoral (Colombier) I - FC Marin-Sports I Juniors E, groupe 2  
 11h00 Team Vallon (St-Imier) III - FC Marin-Sports II Juniors E, groupe 6  
 11h00 FC Val-de-Ruz II - FC Marin-Sports I Juniors D, groupe 3  
 14h00 Team Vallon (St-Imier) II - FC Marin-Sports I Juniors C, groupe 2  
 15h00 FC Marin-Sports - Grpm FCCPC (Peseux Comète) Juniors B, groupe 1  
 17h30 FC Marin-Sports I - Team Littoral (Colombier) Juniors A, groupe 1

**Dimanche 03.10.2021**

15h00 FC Béroche-Gorgier I - FC Marin-Sports II 2<sup>ème</sup> ligue, groupe 1

**CORNAUX**



**Matchs du FC Cornaux**

**Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021**

20:15 FC Cornaux I - US Villeret  
 championnat 4e ligue - Groupe 2, N° match 128612  
 Terrain de sports - A, Cornaux

20:30 FC Peseux Comète (Vét.) - FC Cornaux (Vét.)  
 matchs d'entraînement, N° match 710166  
 Terrain de Chantemerle - A, Peseux

**Samedi 2 octobre 2021**

09:00 FC Le Locle - Grpm des 2 Thielles (Cornaux)  
 championnat Juniors E - Groupe 3, N° match 142830

09:30 Jeanneret - A - terrain synthétique, Le Locle  
 ASI Audax - Friul II-Grpm des 2 Thielles FF15  
 championnat Juniores féminines FF-15

14:00 tour automne - Groupe 1, N° match 144948  
 Pierre-à-Bot - B - Naturel, Neuchâtel  
 Team Littoral (Colombier) - Grpm des 2 Thielles I  
 championnat Juniors C - tour automne - Groupe 1  
 N° match 132822  
 Stade des Chézards - Centre professionnel, Colombier

**FC CORNAUX**

Son école de foot peut encore accueillir plusieurs enfants

Chaque mercredi de 17h00 à 18h00

Dès 4 ans

Merci de prendre contact pour un essai

076.402.26.42

**HAUTERIVE**



**Matchs du FC Hauterive**

**Samedi 02.10.21**

09.00 FC Hauterive II - Team Littoral (Colombier) (Juniors E)  
 11.00 Team Littoral (Boudry) - FC Hauterive (Juniors D)  
 11.00 FC Hauterive I - FC United Milvignes (Juniors E)  
 12.00 Asi Audax Friul - FC Hauterive (Juniors C)  
 13.00 FC Hauterive - Team Vallon (St-Imier) (Juniors B)  
 15.00 FC Hauterive - FC Val de Ruz (Juniors A)  
 18.00 FC Hauterive I - FC Les Bois I (3<sup>ème</sup> ligue)  
 18.30 FC Superga - FC Hauterive II - (4<sup>ème</sup> ligue)

**LE LANDERON**



**Matchs du FC Le Landeron - G2T**

**Vendredi 01.10.2021**

18h30 Grpm VDT (Fleurier) - Grpm des 2 Thielles  
 Championnat Juniors B - Groupe 2  
 20h00 FC Le Landeron I - FC La Sagne I  
 Championnat 3<sup>e</sup> ligue - Groupe 2

**Samedi 02.10.2021**

09h30 Grpm Etoile-Sporting I - Grpm des 2 Thielles  
 Championnat Juniors E - Groupe 2  
 11h00 Grpm des 2 Thielles I - FC Peseux Comète I  
 Championnat Juniors D - 1<sup>er</sup> degré - Groupe 1  
 11h00 Grpm Etoile-Sporting I - Grpm des 2 Thielles II  
 Championnat Juniors D - 2<sup>ème</sup> degré - Groupe 2

**Dimanche 03.10.2021**

10h30 FC United Milvignes II - FC Le Landeron II  
 Championnat 4<sup>e</sup> ligue - Groupe 3

**SAINT-BLAISE**



**Matchs du FC Saint-Blaise**

**Matchs de la semaine**

29 - 06 octobre 2021

	FC Le Locle	Match de championnat Mer 29.09.2021 18:30	Junior D	
	FC Corcelles Cormondrèche	Match de championnat Jeu 30.09.2021 19:15	Junior C2	
	Senior 30+	Match d'entraînement ven 01.10.2021 20:00	FC Lusitanos	
	ASI Audax-Friul	Match de championnat ven 01.10.2021 20:30	1 <sup>ère</sup> équipe	
	FCFF (Floria)	Match de championnat sam 02.10.2021 09:00	Junior E1	
	FC Les Bois	Match de championnat sam 02.10.2021 10:00	Junior E2	
	Junior D	Match de championnat sam 02.10.2021 11:00	FC Cortailod	
	FC Lignière	Match de championnat sam 02.10.2021 17:30	2 <sup>ème</sup> équipe	

**LIGNIÈRES**



**Matches du FC Le Lignières**

**Samedi 02.10.2021**

- 09:15** Team 3L I - Team Béroche-Bevaix (Bevaix) I  
championnat Juniors E - Groupe 6  
Centre Sportif - A, Lignières
- 13:30** Team 3L - Grpm VDT (Fleurier) I  
championnat Juniors C - tour automne - Groupe 2  
Centre Sportif - A, Lignières
- 15:30** Team 3L - Team Béroche-Bevaix (Béroche)  
championnat Juniors B - tour automne - Groupe 2  
Centre Sportif - A, Lignières
- 17:30** FC Lignières I - FC Saint-Blaise II  
championnat 3<sup>e</sup> ligue - Groupe 2  
Centre Sportif - A, Lignières

**Mercredi 06.10.2021**

- 20:15** FC Lignières II (5<sup>e</sup>) - FC Peseux Comète II (5<sup>e</sup>)  
coupe neuchâteloise (5<sup>e</sup> ligue) - Tour préliminaire  
Centre Sportif - A, Lignières

**MONTMIRAILLE**

**Championnats suisses de Voltige équestre 2021**



Encore cette année, le club de Voltige équestre de Montmirail a récolté une belle moisson de médailles le week-end du 25/26 septembre à Gossau/ZH lors des championnats suisses de voltige équestre 2021.

Le Club de Montmirail compte désormais une championne et une vice-championne suisse dans la catégorie individuelle Elite féminine: Danielle Bürgi s'est brillamment parée d'or ce dimanche, tandis que Samira Garius a décroché une magnifique médaille d'argent. Danielle et Samira voltigeaient sur le cheval Livanto CHA longé par Mirjam Degiorgi. C'est un immense succès pour notre club régional et pour nos deux athlètes, qui se mesuraient pour la première fois

aux championnes expérimentées de la catégorie Elite.

Une nouvelle génération de jeunes voltigeurs commence à se distinguer et c'est très réjouissant pour Voltige Montmirail:

Romain Simonet, encore en catégorie intermédiaire M en début de saison, a progressé rapidement et a déjà pu se qualifier pour les championnats suisses; avec Calaya, longée par Mirjam, il a accroché à son cou la médaille de vice-champion suisse junior.

Eva Carraro sur son cheval Voici Voilà du Riez a obtenu une très belle sixième place en catégorie individuelle junior.

Pauline Cachelin, qui concourrait comme Romain en catégorie intermédiaire en début de saison, s'est qualifiée in-extremis pour ces joutes nationales, et s'est magnifiquement classée à la septième place. Gageons que nous entendrons encore parler les prochaines années de ces jeunes talents!

Finalement, l'équipe Montmirail Junior composée d'Eva Carraro, Jael Schwab, Malou Gygax, Michelle Niklaus, Lara Tonioni, Jasmin Reich et Emma Jeanneret avec le cheval Strahlemann KWG CH longé par Mirjam, ont obtenu une prometteuse quatrième place.

Un très grand bravo à tous ces jeunes athlètes, à Mirjam Degiorgi et à leurs montures!

Photo de Petra Garius: Danielle Bürgi et Samira Garius, championne, et vice-championne suisses 2021, avec Mirjam Degiorgi.

ÉPICERIE SNACK-BAR DE LA TÈNE

Nouvelle équipe, nouvelle dynamique !

**Nous nous reposons 14 jours pour mieux vous servir**

**NOUS SERONT OUVERTS TOUT L'HIVER !**

**Cela sera bon, chaud, régional et de saveur...**  
Notre épicerie fine proposera un département bio, des produits du terroir, des paniers garnis et plein d'autres surprises dès le 19 octobre 2021.

Chemin de la Tène 102  
2074 Marin-Epagnier  
032 753 24 55  
www.au-bord-du-lac.ch

Installations photovoltaïques

# eli10

L'énergie littorale

ELI10 SA

RUE DU CHÂTEAU 17 CH - 2022 BEVAIX    T 032 720 20 20 F 032 720 20 29    SOLAIRE@ELI10.CH WWW.ELI10.CH

LE CAP

# LET'S PLAY !

APRÈS-MIDI JEUX AU CAP

SAMEDI 2 OCTOBRE 14H - 18H

POUR LES 12 - 18 ANS

- de 16 ans: sans certificat Covid  
+ de 16 ans: certificat Covid + pièce d'identité obligatoires  
masque obligatoire pour toutes et tous

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU CAP SUR /LECAPJEUNESSE    www.lecap.ch

LIGNIÈRES

## Au Conseil général : un effectif d'élus un peu limite

Réuni le 6 septembre dernier, le législatif de Lignières, diminué par des absences, une démission et des sièges non encore pourvus, avec à la barre le vice-président François Wermeille PS, a accepté tous les points de l'ordre du jour.

### Démission/nominations

Le vice-président a donné lecture de la démission du conseiller général et président du législatif, Caryl Stauffer PLR. Pour le remplacer ont été élus Denis Schleppe PLR au bureau et Michael Wälchli à la Commission des naturalisations et des agrégations. Aucun candidat trouvé pour le remplacer à la Commission du feu.

### Redevance pour l'usage du domaine public routier par les conduites industrielles

Sur le plan communal, la redevance concerne les réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux mixtes et du chauffage à distance. Après débats avec la CFG, décision a été prise de renoncer à appliquer cette taxe sur le réseau du chauffage à distance étant donné qu'elle impacterait directement le tarif du kWh du CAD. Calculé le revenu annuel généré par la redevance sur les eaux potables, usées et mixtes, est de l'ordre de Fr. 13'1790.-, une recette qui améliore quelque peu le compte de résultats de la commune sans péjorer les abonnés des réseaux communaux, en l'occurrence les familles villageoises.

### Fr. 50'000.- engagés pour la pré-étude du projet d'assainissement du Collège

Acceptée en septembre 2020 la motion de Denis Schleppe demandant au CC d'étudier la remise en état de la cour du collège de La Gouvernière a été intégrée comme promis dans l'étude globale liée à l'assainissement du collège, précise le rapport du CC. Mises en route les démarches concernant la réfection du collège se présentent en trois étapes, 1) Pré-étude, 2) Etude à proprement parler, 3) Réalisation des travaux. Déjà présenté le cahier des charges a été validé. Avant de lancer l'appel d'offres, demeurait la problématique du parasismique nécessitant une étude spécifique laquelle a été confiée, pour un prix plafonné à 10'000 francs, à un bureau d'ingénieurs spécialisés, le montant engagé entrant dans la compétence de l'exécutif. En acceptant le crédit nécessaire à la pré-étude, les élus ont donné un élan au projet qui permettra à demeure d'assainir La Gouvernière et la cour du collège.

D'autre part, la conduite de la procédure sera menée par un collège d'experts à constituer, incluant François Wermeille fraîchement nommé. Les élus auront encore à se prononcer sur les étapes suivantes.

### L'eau des fontaines continuera de couler, de désaltérer, de rafraîchir

Également acceptée en septembre 2020, la motion présentée par Antoine Amstutz, interpellait sur la possibilité d'équiper toutes les fontaines du village d'un dispositif de recyclage d'eau afin de réduire leur consommation. Le CC a étudié toutes les alternatives, aucune n'a donné satisfaction. A savoir d'abord que les fontaines ont un débit réduit au strict minimum, et consomment 5% de production d'eau potable annuelle. Les équiper du système Ecofontaine, (dispositif de recyclage de l'eau) ne répond pas aux normes de la SSIG (Société Suisse de l'Industrie du Gaz et de l'Eau) du fait que l'eau potable et l'eau des bassins risquent d'entrer en contact, ce qui aurait pour conséquence une eau de boisson impropre, voire dangereuse! Installer une station de séparation et un dispositif de renouvellement d'eau (fonctionnement à l'électricité) n'est pas concevable, les fontaines et leurs abords sont protégés. Effectuer des coupures d'eau n'est pas «économique» et rend l'eau peu hygiénique (prolifération d'algues dans les bassins, odeurs désagréables). En conclusion le CC a préconisé le maintien de l'écoulement permanent des fontaines durant la belle saison, entre mi-avril et fin septembre, à un débit de l'ordre de 5 litres minute. De ce fait, pas de recyclage de l'eau sur les fontaines du village et démontage du système Ecofontaine installé sur celle sise à la rue des Hautes-Bornes. En revanche la campagne d'assainissement des fontaines engagée en 2019 va se poursuivre. Conclusion qui a été admise par les élus.

### Communications du Conseil communal

**Collège** – après les dégâts d'inondation, divers travaux de réparations sont intervenus à l'extérieur du bâtiment (curetage des grilles/canalisation). Reste à poser la butte de déviation d'eau au nord de la salle de gym. A l'intérieur du bâtiment, les murs ont reçu quelques retouches de peinture, les sous-sols ont été asséchés; il a fallu remplacer parquet, lave-linge, lave-vaisselle, carrelage, vitres, et racheter divers matériels pour Ratatouille. Un

tapis, portes et encadrements, sont encore à remplacer dans le local du concierge. Les assurances ont déjà versé les prestations contractuelles, a fait savoir Josiane Chiffelle.

**Travaux publics:** Dès confirmation de la promesse d'une subvention de l'Office des améliorations foncières, la remise en état du chemin agricole Champ-Jallaz (station de pompage) pourra démarrer. L'aménagement de l'arrêt de bus à la rue Montillier vient d'être entrepris, les travaux seront terminés à fin octobre, le trafic est dévié au moyen des panneaux de circulation mis en place. Le nouveau véhicule de la voirie a été commandé à la suite du crédit dernièrement voté. Les dégâts provoqués par l'orage du 22 juin dernier, dans les communes de Cressier, Enges et Lignières, font l'objet d'un rapport du Grand Conseil adressé au Conseil d'Etat. Pour Lignières l'enjeu concerne le curage des canalisations et la remise en état d'un chemin, a précisé Fabrice Bonjour.

**Eaux et PAL** - Décision a été prise par le Landeron de ne pas repourvoir le poste de fontainier du Service technique intercommunal de l'eau potable de l'E2L (SEP2L) après le départ du titulaire Thierry Sallin. Dans l'urgence l'appui d'Eli10 SA a dû être sollicité jusqu'à fin 2021. De plus, Le Landeron a l'intention d'externaliser la totalité des prestations accomplies par le SEP2L. Vu que la convention établie en 2015 entre les communes de Cornaux, Cressier, Enges, Le Landeron et Lignières n'a plus sa raison d'être, le comité directeur du SEP2L a pris la décision de la dissoudre dès fin 2021. En toute indépendance chaque commune gèrera son eau. A Lignières on s'attelle à une réorganisation afin de garantir un approvisionnement d'eau fonctionnel et garant en qualité et en quantité. Dans le cadre du plan d'aménagement local (PAL), études et séances de travail planchent sur les éléments liés à l'énergie afin d'atteindre les objectifs 2030 et 2050 fixés au niveau cantonal et fédéral, a expliqué Serge Gaillard.

**Sasselet-Est** – Ventes et travaux avancent: 2 villas habitées, 4 vendues (avec livraison fixée/en attente d'être fixée, en cours de vente, en attente du permis de construction). Quatre autres parcelles, au nord de la route, sont à bout touchant d'être vendues. Un 2<sup>e</sup> promoteur, Ft Incorp SA souhaite acquérir 5 parcelles du côté est du Sasselet. L'affaire est en préparation chez le notaire, les

constructions sont prévues en 2022. En termes de développement, la tournure du plan de quartier donne entière satisfaction, confirme Cédric Hadorn qui ajoute, à propos de la révision du PAL, que le concept de protection contre les crues, l'inventaire nature, la mobilité, le cadastre souterrain, énergie, bruit et CAD sont en cours d'étude.

### Santé-aînés-temple-stand de tir

La soirée information sur la vaccination avec possibilité de se faire vacciner spontanément a connu un vrai succès. Sur le thème «Grillades avec animations», les aînés ont eu l'occasion de se rencontrer dans la bonne humeur le 8 septembre dernier, et ceci grâce au travail des bénévoles, organisateurs et animateurs qui sont grandement remerciés. Selon le planning des travaux de réfection, le temple sonnera à nouveau avant Noël. Enfin à propos de l'utilisation du stand de tir de Lignières, la convention intercommunale avec la commune de Enges étant dénoncée, les démarches portant sur une nouvelle négociation ont pris un peu de retard. En revanche, ces derniers temps le stand était opérationnel et bien utilisé, les conditions sont approuvées, au tour des signatures de suivre... a fait part Hans-Christoph Schmidt.

GC



**LES JARDINS**  
*de Benjamin*  
**PAYSAGISTE**

---

**CRÉATION**

Pose de pavés et dalles  
préfabriqués ou naturels  
Terrassements  
Pose de bordures

---

**ENTRETIEN**

Taille d'arbustes, d'arbres  
d'ornement et fruitiers  
Elagage et abattage  
Plantations et gazon  
Entretien de jardin

---

  
[lesjardinsdebenjamin.ch](http://lesjardinsdebenjamin.ch)

**Mobile: 079 201 68 85**

**CRESSIER**

## L'Atelier à la Carte souffle ses 10 bougies !

Parce qu'épargnée par l'eau et la boue des inondations de juin dernier, l'aquarelliste Marianne Schneeberger se décide à célébrer les 10 ans de son atelier Aquarelle à la Carte. En effet, les premiers cours d'aquarelle ont été donnés en 2011 et ils se poursuivent...

Les élèves sont répartis sur trois jours, en parallèle des centaines

d'aquarelles sont nées sous les pinceaux de l'aquarelliste. Accrochée à sa passion, elle a eu le plaisir de réaliser, dans son atelier, les illustrations d'une bonne dizaine de livres destinés la plupart aux jeunes enfants.

GC

Voir le programme d'anniversaire annexé.

**L'ATELIER**  
Aquarelle à la carte  
fête ses 10 ans

**Du 18 septembre au 22 octobre 2021**  
Exposition d'aquarelles des élèves de l'Atelier et photos d'archives de 10 ans de cours

Heures d'ouverture  
Samedi de 9h à 11h30  
Mercredi de 9h à 11h30  
Vendredi de 15h à 18h ou sur rendez-vous

**Du 16 octobre au 22 décembre 2021**  
Exposition d'aquarelles de Marianne Schneeberger "Spécial Cressier"

Vernissage  
Samedi 16 octobre à 17h (sans réserve de Faculté COVID)

Heures d'ouverture  
Samedi de 9h à 11h30  
Mercredi de 9h à 11h30  
Vendredi sur rendez-vous après-midi

**Du 4 au 22 décembre 2021**  
10 histoires illustrées à l'Atelier

Mercredi 8 décembre de 15h00 à 17h00  
Présentation et lecture au kamishibai

Vendredi 10 décembre de 15h00 à 18h00  
Après-midi "et si on s'écrivait une carte de vœux?"

du 18 septembre au 22 décembre 2021  
10 ans de cours d'aquarelle, de créations aquarellées, d'expositions et de confections gourmandes pour l'Atelier-café

Marianne Schneeberger vous présente le programme:

**Quelques dates à retenir**

Du 18 septembre au 2 octobre  
Exposition des élèves de l'atelier

Samedi 16 octobre à 17h  
Vernissage exposition de Marianne Schneeberger "Spécial Cressier" (sans réserve de Faculté COVID)

Du 5 au 20 novembre  
Exposition "Histoires d'ours" à la Galerie YD à Neuchâtel

Mercredi 8 décembre de 15h à 17h  
Lecture au kamishibai  
Sur inscription au 032 757 29 41 ou marianne.schneeberger@ne.ch

Vendredi 10 décembre de 15h à 18h  
Après-midi "si on s'écrivait une carte de vœux"  
Sur inscription au 032 757 29 41 ou marianne.schneeberger@ne.ch

Atelier Aquarelle à la carte  
Route de Neuchâtel 20 - 2088 Cressier  
www.aquarellealacarte.ch

L'Atelier-café est ouvert tous les mercredis et samedis matins de 9h à 11h30 avec pâtisseries maison

**Pomme d'Happy**  
ÉCOLE PRIVÉE

Anglais intégré dans le programme dès la 1<sup>ère</sup> année HarmoS

- Horaires élargis 6h30 - 18h30
- Ouvert durant toutes les vacances scolaires

Découvrez notre projet pédagogique sur notre site

ecole@pommedhappy.ch - 032 753 06 87  
Avenue de la Gare 2 - 2072 Saint-Blaise

**NEUCHÂTEL**

## Bientôt le premier numéro de « Reflet » !

C'est en effet sous ce titre que paraîtra le premier numéro de « Reflet », une nouvelle parution de la FNR (Fédération Neuchâteloise des Retraités).

Ce premier numéro ainsi que ceux à venir, seront imprimés à 250 exemplaires. Il devrait servir à recruter de nouveaux membres.

Dans ce numéro, plusieurs thèmes seront traités. Il devrait être un outil de promotion et de recrutement.

Une ligne graphique unifiée ainsi que la reprise des visites culturelles et récréatives ainsi que des cafés-dialogues devraient promouvoir ce recrutement.

Pour rappel, la FNR est une association à but non lucratif composée de retraité(e)s du canton de Neuchâtel. Elle est membre de la FSR (Fédération Suisse des Retraités), elle-même membre du CSA (Consewvil Suisse des Aînés) représentant les

questions relatives aux personnes âgées auprès de l'organe consultatif du Conseil Fédéral et des Autorités.

Avec nous, vous pourrez favoriser le dialogue et l'entraide entre générations, ceci pour partager problèmes, soucis et joies. Vous pourrez ainsi défendre des idées et participer à des rencontres, repas et sorties.

Pour vous, nous nous soucions d'apporter toutes informations utiles concernant les institutions intervenantes auprès des retraités et leurs activités.

Dès lors, si vous êtes intéressés, lisez bien ce premier numéro de « Reflet » et rejoignez-nous en prenant contact à : info@fnr-ne.ch ou à l'adresse suivante :

Fédération Neuchâteloise des Retraités, Ch des Petites-Vignes 19, 2024 St-Aubin-Sauges, Notre site : www.fnr-ne.ch

RS

# Foire d'Hauterive

Venez nombreux  
Rendez-vous au port

**Samedi 9 octobre**

**Dès 8h à 19h**

Divers Commerçants : Restauration  
Artisanat • Habits  
Produits de bouche  
Animations diverses

LE LANDERON

## Au Conseil général : vives discussions autour du Centre forestier

**Réuni le 23 septembre dernier sous la présidence de Thomas Froelicher PS, le législatif landeronnais a accepté non sans peine l'acquisition du Centre forestier de l'Eter et plus souplement le remplacement des fenêtres du C2T.**

En préambule a été annoncée la démission de Adela Girard PS à la Commission des agrégations et naturalisations, son remplacement est agendé à une prochaine séance.

**Le Centre forestier de l'Eter acquis**

En charge des domaines et forêts, Nadine Schouller PLR, a d'abord remercié tous ceux qui ont contribué au dossier avant d'exposer les éléments clés de la transaction. Il faut savoir que depuis 2016, l'Etat de Neuchâtel et la Commune du Landeron, cette dernière étant porteuse du projet, sont copropriétaires, chacun pour moitié, du bâtiment forestier. Le canton a souhaité réorganiser ses équipes forestières, d'où la proposition de rachat par la commune du Landeron de l'autre moitié du bâtiment, ceci pour le pérenniser et permettre au Service forestier du Landeron de travailler sur un plus grand territoire. Selon contrat déjà signé, la contribution de l'Etat pour les travaux confiés pourrait être au maximum de 270'000.- par an. Il revient à la Commune du Landeron d'exploiter la partie des forêts de l'Etat liées au transfert, en plus des soins à apporter dans les massifs des Bois l'Abbé, Trembley, Eter et Pourtalès. En résumé, la réorganisation du Centre de l'Eter engendre pour Le Landeron - un crédit d'engagement de Fr. 550'000.- pour l'acquisition du bâtiment, - un droit de superficie valable jusqu'en 2066 frais de transaction compris - un contrat de prestations d'une durée de 10 ans renouvelable tacitement d'année en année. Et réaliser de nouvelles tâches forestières implique d'augmenter le personnel forestier (+ 2 EPT), de se doter de véhicules et matériels supplémentaires, en plus du rachat des véhicules de l'Etat. L'aspect rationnel, efficace et optimal apporté par cette nouvelle synergie a été reconnu par l'ensemble des groupes, le PVL étant plutôt anxieux du montant engagé. Par contre le projet a soulevé des réticences, tiraillements, suspension de séance, à propos des « importantes lacunes » soulevées par le groupe canette lequel estimait « impensable de reprendre des charges sans avoir la garantie qu'elles soient couvertes par les travaux confiés avec certitude à l'avenir

par l'Etat d'une part, que le droit de superficie devrait être étendu au lieu de se terminer en 2066, et enfin dans la projection des comptes de la commune le bénéfice escompté par cet exercice n'apparaît pas clair ». Il n'en fallait pas plus pour provoquer des répliques cinglantes de Jean-Marc Jeanneret PLR « allons de l'avant, sans nous l'idée de fusion fait ailleurs son chemin, assumons nos responsabilités ». Ainsi que l'a reconnu la CFG, l'acquisition de l'entier du bâtiment du centre forestier est une opportunité judicieuse de renforcer et faire perdurer un équilibre privé-public dans les travaux forestiers, le tout dans un cadre financier raisonnable, ce d'autant que la démarche n'aura pas d'effet négatif sur le résultat des comptes forestiers de la commune du Landeron ni sur celui des partenaires actuels (commune de Lignièrès et Corporation de St-Maurice) a rapporté le CC. Demandée par le groupe canette la non-entrée en matière a été refusée contre 4 voix et l'arrêté a été accepté contre 2 voix.

**Le C2T sera pourvu de nouvelles fenêtres**

Usées par une utilisation répétitive et datant de 1991 les fenêtres les plus sollicitées seront complètement remplacées. Soumises à l'architecte mandaté lors de la construction du bâtiment ainsi qu'à la direction du Centre scolaire des Deux Thièlles, les intentions en matière de système choisi, matériaux et détails, ont été approuvés. L'économie énergétique est faible et difficile à évaluer, s'est anticipé de préciser le directeur des bâtiments, Roland Spring. Le coût des travaux, est de **720'000 francs**, viendra en déduction la participation de l'Eorén en application de la procédure mise en place. Toutefois, dans la mesure où la dépense dépasse la limite de 100'000 francs, l'investissement doit être soumis à l'approbation du législatif de l'Eorén. Les travaux sont prévus pendant les vacances scolaires 2022. Le crédit soumis a été largement approuvé.

**Motion du PS intitulé « création d'appartements avec encadrement »**

Le manque d'appartements protégés est réel au Landeron, il n'y en a pas, alors qu'un arrêté du Canton préconise d'atteindre au moins 42,6 pour mille habitants en âge AVS. Malgré le projet en cours lancé par un privé, l'objectif ne sera pas atteint. Les personnes ayant peut-être vécu toute leur vie dans la localité devraient

pouvoir rester là où elles ont payé leurs impôts. Arguments que soulèvent les motionnaires dans leur requête de voir se créer des appartements protégés, à loyer abordable, au centre du village, estimant que la commune dispose de terrains adéquats et une capacité financière suffisante pour un tel projet. Le directeur des constructions, Jean-Claude Egger, a fourni quelques éléments de réponse: il y a 8 appartements protégés dans le bâtiment Coop, 12 autres avec encadrement sont projetés d'être construits à la Route de Bâle par la Fondation Coliver, en plus sont en attente, 29 autres appartements de ce type qui devraient sortir du quartier Les Pêches derrière l'église. Certes le compte n'y est pas admet-il mais rappelle que des possibilités vont s'ouvrir avec la révision du PAL. La commune reste attentive et préférerait laisser tout projet en mains d'une collectivité privée/publique comme c'est l'usage dans les autres localités, a-t-il fait savoir en guise de conclusion. A une voix près la motion a été rejetée,

**Motion du PVL intitulé «Création d'une task-force affaissement du Bourg »**

Le Vieux Bourg, carte touristique du village, s'affaisse et cause des dégâts considérables. Afin d'éviter d'agir dans l'urgence, le parti vert/libéral demande au CC de créer, à l'exemple du Locle, une task-force ayant pour mission de développer une stratégie d'assainissement des bâtiments de la vieille ville, et sur conseils du Locle, trouver des ressources de financement. En réponse, Jean-Claude Egger a rappelé que le problème n'est pas d'aujourd'hui, diverses mesures ont déjà été prises, la situation est sous contrôle, et il n'est pas question de niveler le travail effectué par la commission spéciale en place a-t-il expliqué en ajoutant que les micropieux d'ancrage, méthode choisie par le Locle, est d'un prix considérable. En finalité la motion a été rejetée.

**Motion du PVL intitulée «Ecopoint - récolte du carton »**

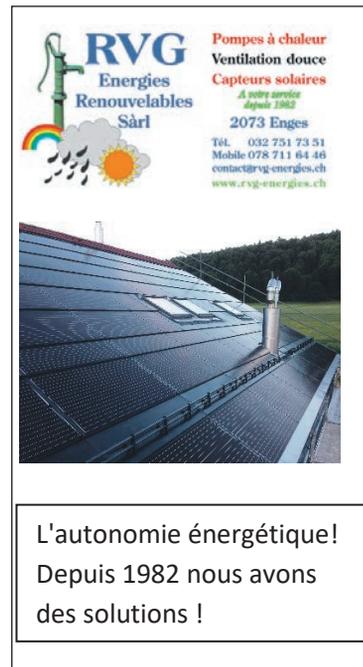
La motion demande, de ne pas lier « actes d'incivilité » avec « point de collecte de carton » et réclame le maintien du point de collecte de carton à l'ecopoint de la piscine, un autre à ajouter derrière la Migros, et enfin une meilleure mise en évidence du mémo-déchets sur le site internet de la commune. Jean-Claude Egger s'empresse d'annoncer la mise à l'étude d'un nouveau

concept d'ecopoint dont la réalisation sera soumise à une demande de crédit prévue en 2022. En attendant, et en vrac, ce qu'il a expliqué: de visu la situation du carton s'est régularisée, entreposer une benne à carton à la piscine et sur le terrain privé de la Migros n'est pas à l'ordre du jour, le site internet de la commune donne tous les renseignements nécessaires, il suffit de prendre le temps de lire! De leur côté les élus ont bien avisé « pas question d'un retour en arrière » tout en souhaitant qu'une solution simple et peu coûteuse soit trouvée pour ceux non motorisés, avant la mise en place du nouveau concept. Le mot de la fin a été « les cartons doivent être rendus là d'où ils viennent! La motion a été rejetée.

**Divers**

Quand le lac monte... ce n'est pas du ressort de la commune de parer aux conséquences mais aux organes Etat/Confédération. Surveiller ou surélever les conduites électriques est une priorité, mais appliquer le plan d'urgence quand toute l'eau vient du lac c'est compliqué! La commune manque de procédure fixe, « nous n'avons pas commis d'erreur mais nous étions face à des aléas, une réflexion sera menée sur les zones de danger » a répondu en substance Jean-Claude Egger interpellé sur le manque d'anticipation et de réaction de la commune lors de la montée des eaux de juillet dernier.

GC



**RVG**  
Energies  
Renouvelables  
Sàrl

Pompes à chaleur  
Ventilation douce  
Capteurs solaires  
A votre service depuis 1982

2073 Enges  
Tél. 032 751 73 51  
Mobile 078 711 64 46  
contact@rvg-energies.ch  
www.rvg-energies.ch

L'autonomie énergétique!  
Depuis 1982 nous avons  
des solutions !

SAINT-BLAISE

## Au Conseil général Feu vert à la mise en marche de la fusion avec ses trois communes voisines

Réuni, jeudi soir 23 septembre passé, dans la salle de gymnastique des collèges de Vigner, le Conseil général, présidé par Rajesh Ambigapathy, PLR, a approuvé, par 27 voix pour, sans opposition mais avec trois abstentions, la constitution du COPIL, le comité de pilotage destiné à préparer le projet de fusion avec les communes d'Enges, d'Hauterive et de La Tène.

### Projet de fusion

#### Conseil communal positif

Par la voix de son président Alain Jeanneret, le Conseil communal a, d'emblée, déclaré que l'exécutif avait une position favorable quant au projet de fusion. Cependant, il a émis deux bémols: un «accroissement de travail» pour les conseillers communaux déjà fortement chargés et une «collision» avec le projet du PAL, le Plan d'aménagement imposé par les législations fédérale et cantonale en passe d'être exécuté dans chacune des communes.

#### PLR: unanime pour soutenir la mise sur pied du COPIL

Porte-parole du PLR, Sven Romanens a déclaré qu'il s'agissait d'un projet de société en soulignant que les quatre communes avaient présenté à leurs conseillers généraux un arrêté identique. Il a fait observer que son parti avait particulièrement apprécié le passage suivant du rapport: «La nouvelle commune ne sera pas un assemblage des structures existantes, mais elle doit naître d'un véritable projet réformateur et ambitieux de réorganisation de notre territoire et de sa gouvernance».

Il a affirmé que, pour atteindre cet objectif, toutes les composantes de la société devront être impliquées: conseillers généraux, communaux, membres de l'administration, représentants de l'économie locale et les citoyens et citoyennes. A son regard, «le but ultime est d'arriver à l'équation  $1 + 1 + 1 + 1 = \text{plus que } 4$ ».

#### PS: une opportunité à saisir

Pour le PS, Olivier Blanchoud a observé que la perception de la fusion différait encore entre les quatre commissions de fusion. Il a relevé que celle de Saint-Blaise partage une idée de prudence, tout en soulignant que la démarche participative voulue par les commissions de fusion est un mode à défendre. Il a estimé que le calendrier paraissait ambitieux. Il sera difficile d'échap-

per aux questions de fiscalité pour maintenir un coefficient fiscal aussi bas que celui de Neuchâtel.

Pour son parti, la fusion des quatre communes est une opportunité à saisir même si les réflexions ne portent ni à l'enthousiasme, ni à l'ambition. Si ce n'est pas une histoire d'amour, la motivation sera à cultiver. Deux écueils seront à éviter: la propagation d'une idée toute faite de ce que sera la nouvelle commune fusionnée et la nécessité, aujourd'hui, de produire un discours, des écrits, des constitutions de commission qui respectent à tout prix l'inclusion des genres. A une large majorité, le PS accepte le comité de pilotage mis sur pied par les communes d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène.

#### Entente: pas d'objections à la fusion, mais...

Lorenzo Zago a annoncé que son parti n'avait pas d'objections à exprimer quant à la constitution d'un comité de pilotage pour concrétiser la fusion mais, à titre personnel, il a souligné qu'on préférerait différer les questions difficiles. Il a relevé les coefficients actuels: Saint-Blaise, 64, La Tène, 71, Hauterive, 70, (Enges, 79, réd.). Il a ajouté: «Il est à mon avis inconcevable d'imaginer de faire passer une fusion avec un coefficient supérieur à celui actuellement en vigueur à Saint-Blaise. Dans la foulée, il a relevé que la recette de l'impôt des personnes physiques des quatre communes se monte à 30,7 millions. Si toute la population était assujettie au coefficient de 64, la recette ne serait que de 28,7 millions. La fusion devrait donc trouver des économies structurelles pour 2 millions.»

Il considère que cela nécessite un comité de pilotage très critique. Il doute que sa composition, faite essentiellement de conseillers communaux, ne permette pas de disposer du recul nécessaire pour réaliser une nouvelle commune qui ne soit pas qu'un assemblage de structures existantes. Son scepticisme à l'égard du projet de fusion motiva son abstention.

#### Règlement du réseau de chaleur de Vigner

Le règlement proposé par le Conseil communal a été accepté à l'unanimité. Porte-parole du PLR, Vincent Pickert a relevé que le règlement s'inscrivait dans la foulée de la loi

sur l'énergie imposant des économies dans le domaine.

Pour le PS, Paola Attinger a salué le travail fait par la commission des énergies et par la commission financière et de gestion. Elle s'est félicitée, tout en précisant qu'il n'est pas question ici de chauffage à distance, que le nouveau réseau de chaleur ait permis de remplacer un gros chauffage et quelques autres chaudières à énergie fossile en attendant que l'opportunité d'un chauffage à distance se présente.

Elle conclut par ces mots: «Il est toutefois indispensable que notre commune se dote d'une stratégie énergétique, cohérente et lisible. C'est vraiment indispensable. Ce n'est en effet que lorsque nous disposerons d'une telle stratégie énergétique et que nous serons au clair dans nos ambitions sur ce domaine que nous pourrons prendre la mesure de chaque opportunité qui se présente, ici un réseau de chaleur, demain un chauffage à distance, après-demain un autre projet encore.»

#### Interpellations

Eric Ryser, PS, a demandé au Conseil communal qu'advient-il du mur effondré au chemin de Montsoufflet? Le conseiller communal Claude Guinand, en charge des travaux publics, lui a expliqué les difficultés auxquelles s'était heurté l'exécutif avec la propriétaire de l'ouvrage pour l'amener à sa réparation. En définitive, le Conseil communal fera reconstruire le mur mais continuera la procédure pour mettre les frais à la charge de la propriétaire représentée par un avocat.

Responsable aussi des finances, Claude Guinand n'a pas communiqué à Lorenzo Zago le résultat des comptes communaux de 2021, la préséance étant réservée à la commission financière et de gestion. Les prévisions pour 2022 sont pessimistes. Il lui a aussi répondu que le Conseil communal n'entrerait pas en matière pour un remplacement des boutisses à la Grand'Rue et à la rue du Temple en raison des difficultés d'entretien qui sont apparues. Lorenzo Zago a, en outre, regretté l'ameublement urbain rudimentaire (déjà) endommagé mis en place pour habiller l'endroit.

La troisième étape (Grand'rue ouest) du réaménagement du centre du village est prévue pour 2025.

#### Les quatre valeurs d'un conseiller général démissionnaire

Au terme de la séance, le conseiller général PLR Sven Romanens, qui a remis son mandat, a eu à cœur de s'adresser aux membres des autorités en leur laissant les quatre valeurs qui ont dicté son engagement politique: *le consensus, clé quasi-universelle qui ouvrira bien plus de portes que l'on ne pense; le pragmatisme, ultime bouée de sauvetage peu importe la force de la tempête; la liberté, simple, à laquelle vous pouvez ajouter le verbe que vous souhaitez; la responsabilité de ses actes mais aussi envers la communauté de ses membres.* Ses propos ont été applaudis.

Le Conseil communal a par ailleurs communiqué sur divers objets qui retiennent actuellement son attention. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

CZ

## Atelier découverte

### Protéines végétales

Samedi 23.10.21  
de 14h à 18h



On cuisine  
On échange  
On déguste

- Qu'est-ce qu'une protéine et à quoi sert-elle?
- Quels sont vos besoins en protéines?
- Quelles sont les meilleures sources de protéines végétales?
- Quels sont les bénéfices des protéines végétales pour votre santé?



Cynthia Aeschlimann  
nutritionniste

Infos et inscriptions :

www.viafelicia.ch / rubrique ateliers  
079 784 45 00

HAUTERIVE

## Conseil général : la fusion va de l'avant !

**Dans sa séance du lundi 27 septembre, le législatif altaripeen a donné son feu vert à la mise sur pied du Comité de pilotage (COFIL) chargé de préparer le projet de fusion de La Tène, St-Blaise, Haute-riive et Enges. Il a pour cela accepté un crédit d'étude de Fr. 9'000.- correspondant à la participation de la commune au financement des travaux préparatoires, en particulier pour le soutien du RUN, mandaté pour accompagner cette première phase.**

Ayant repris ses quartiers au Bâtiment des Services Publics à l'occasion de cette séance, le Conseil général a approuvé la demande de l'exécutif à l'unanimité des 28 membres présents. Dans son rapport initial, le Président de la Commission de fusion altaripeenne, Nicolas Würsch, a indiqué que la composition du COFIL avait été légèrement revue par rapport aux informations de décembre 2020. Sur les conseils du RUN, le Comité de pilotage sera ainsi composé de deux conseillers communaux et d'un conseiller général (de préférence le président de la commission de fusion) de chaque commune engagée dans le projet. Le COFIL aura notamment pour tâches d'établir un calendrier, la future gouvernance et un budget fixant les prochaines étapes du processus. Il se chargera aussi de rédiger un rapport intermédiaire à l'attention des quatre Conseils généraux sur les acquis de la phase préparatoire. A noter que le calendrier planifié prévoit une finalisation du processus de fusion au cours de cette législature.

### Vers un plan général d'alimentation en eau (PGA)

C'est également à l'unanimité, et avec l'assentiment de la Commission des services industriels et de la Commission financière, que le Conseil général a approuvé la demande de crédit de Fr. 75'400.- présentée par le Conseil communal pour l'étude d'un plan général d'alimentation en eau (PGA). Chacun a en effet été convaincu par la nécessité de doter la commune d'un instrument de planification à long terme dans le domaine de la distribution d'eau potable, à l'instar du PGEE pour l'évacuation des eaux. L'établissement de ce PGA, qui nécessitera les compétences d'ingénieurs spécialisés en hydraulique et dans le génie-civil, bénéficiera d'une subvention cantonale pouvant représenter jusqu'à 40% de l'investissement, soit environ Fr. 30'200.-. Pour mémoire, la commune d'Haute-riive dispose d'une unique ressource en eau (source de Valangin) qui, après traitement, alimente un réservoir

principal de 2'500 m<sup>3</sup>, ainsi qu'un second de 540 m<sup>3</sup>, situé à proximité. Ces deux stocks d'eau servent aussi bien à l'approvisionnement de la population, des exploitations viticoles ou agricoles et des entreprises qu'à la défense incendie par les quelques 55 bornes hydrantes réparties sur tout le territoire. En cas de besoin, de l'eau d'appoint peut également être acheminée par le réseau du syndicat CEN (Communauté des Eaux Neuchâteloise) ou via les interconnexions avec le réseau de la Ville de Neuchâtel ou celui de St-Blaise.

### Rénovation du Temple de St-Blaise et travaux aux Rouges-Terres

En ouverture de séance, le Conseil général a pris connaissance de trois rapports d'experts concernant des sujets qui feront ultérieurement l'objet de demandes de crédits. Le premier exposé concernait les travaux de rénovation du Temple de St-Blaise (objet d'études depuis près de vingt ans), dont la commune d'Haute-riive est co-proprétaire. Le bureau d'architectes chaux-de-fonnier MSBR a confirmé les informations d'un article paru en septembre dans Arcinfo qui signalait les graves problèmes d'humidité du bâtiment, de même que l'urgence d'un assainissement du clocher et du beffroi, qui menacent de s'effondrer. D'autres mesures sont prévues (installation d'un auvent pour protéger le portail, mise en place de chéneaux, installation d'un nouveau chauffage avec ventilo-convecteurs, restauration de vitraux, etc.), de même qu'une prise en compte du potentiel d'accueil du lieu, y compris pour l'organisation de spectacles. Le budget total des travaux est estimé à 3 millions de francs, avec environ 1 million par commune et le reste en subventions cantonales et fédérales. La durée des travaux est quant à elle évaluée à deux ans et demi.

Présentés conjointement, les deux autres rapports concernaient les travaux à venir sur la route cantonale (RC5, rue des Rouges-Terres) et leur implication pour le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Ces présentations – qui prévoient le lancement du chantier dès le printemps 2023 – ont suscité bon nombre de réactions des membres du législatif, notamment concernant l'avenir de la circulation routière sur le tronçon concerné, qui a déjà vu sa vitesse autorisée passer de 60 à 50 km/h et sur lequel il est désormais prévu de réduire les pistes et d'empêcher le dépassement des bus. Alain Gerber a alors rappelé que l'objectif de ces travaux était de transformer cette section routière en section urbaine

(avec notamment une piste cyclable entièrement dédiée aux vélos du côté sud de la route) afin d'améliorer la qualité de vie des riverains et la sécurité des piétons et des cyclistes, et non pour faciliter la circulation des véhicules. Pour le Service neuchâtelois des ponts et chaussées, ces transformations ne devraient toutefois pas péjorer la fluidité du trafic, d'autant qu'une partie des trajets dits «de transfert» devrait se reporter sur l'autoroute. Plusieurs réserves ont néanmoins été exprimées, alertant notamment sur l'exemple de Peseux, théâtre d'engorgements quasi quotidiens.

### Centre scolaire : révisions du calendrier

Après un point consacré au label «Cité de l'énergie» en faveur de la transition énergétique, lors duquel Martine Steiger Burgos a expliqué les modalités de certification et rappelé que la Commune d'Haute-riive était labélisée depuis 2009, la parole a été donnée aux Conseillers communaux souhaitant faire part d'une information au Conseil général. A cette occasion, Thomas Zeller a tenu à clarifier plusieurs éléments concernant le futur complexe scolaire, pour lequel le concours d'architectes en cours prendra fin en novembre, avec une remise du prix le 2 décembre. Il a notamment indiqué que l'année scolaire 22/23 se déroulerait finalement encore dans les bâtiments existants, le calendrier prévoyant désormais un début des travaux à l'été 2023 pour une mise en service des nouvelles infrastructures à la rentrée de l'été 2025. Pour la durée du chantier, il est prévu que les classes de 3 à 6H seront déplacées dans un bâtiment provisoire (en principe au Centre sportif), tandis que celles des 7 et 8H se rendront au Mail, avec une prise en charge des frais de transport. Les classes des 1 et 2H resteront quant à elles aux Jardillets, vers la crèche, tandis que les deux classes

des Perce-Neige seront déplacées sur un autre site accessible en taxi. A noter que la question d'un parc à la Rebatte, engagement pris par le Conseil communal via une ancienne motion, est en suspens en raison des nombreux réaménagements déjà prévus au centre du village, pour lesquels le manque d'espace nécessite de conserver un maximum de possibilités ouvertes.

### Nouveau bureau et nominations

Au cours de cette séance, le Conseil général a élu son nouveau bureau pour la période 21-22. Christine Javet (PLR) a été élue Présidente, Yves Tillé (Verts) vice-président et Gabriel Krähenbühl (PLR) secrétaire. Dans son discours, Mme Javet a fait part de son souhait de favoriser des débats riches et respectueux au sein du législatif. A noter également les nominations de Laurent Ramsbacher (Vert libéraux), à la fois à la Commission financière et à la Commission de fusion, en remplacement de Véronique Gobet, démissionnaire. La Commission de fusion voit également la nomination d'Andreas Britz (PS), en remplacement de Sandrine Muriset, elle aussi démissionnaire.

BR

**CETTE SEMAINE**

**Dune**  
Du VE 1<sup>er</sup> au DI 3 oct. à 20h30

**Deux**  
DI 3 oct à 17h30

**Pil**  
SA 2 et DI 3 à 14h

**LA SEMAINE PROCHAINE**

**Dream Horse** MA 5 et DI 10 oct.  
**Respect** Du ME 6 au DI 10 oct. à 20h30

**Space Jam : nouvelle ère**  
SA 9 et DI 10 oct. à 14h

**A VENIR...**

**Tout s'est bien passé**  
**Mourir peut attendre**  
**Baby Boss 2**

[www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)

**IMPRESSUM**  
Tirage: 10'500 ex.

**Adresse:** Bulcom, Route des Falaises 94 , 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page:** Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Redaction:** redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Responsable communication :** Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

**Abonnement:** 92 francs  
Délai pour les textes: mardi 17 h

[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

## La carte du midi

MENU DE LA SEMAINE  
DU 6 AU 9 OCTOBRE 2021

## L'AUBERGE

1 6 0 8

## D'HAUTERIVE

### Entrées

- 8.- Mesclun de salade de l'Auberge
- 10.- Crème de marron et espuma à la courge
- 10.- Pâté croûte de porc et pistaches
- 10.- Œuf parfait comme une carbonara

### Plats

- 29.- Burger de cerf, crème de bolets, oignons frits
- 22.- Cuisse de pintade farcie, roulade de choux et champignons
- 18.- Courge butternut en brunoise comme un risotto
- 22.- Matelote de poisson, billes de légumes et pommes de terre

### Desserts

- 9.- Assiette de fromages
- 10.- Dôme au chocolat
- 10.- Tartelette meringuée au pamplemousse
- 10.- Sablé au romarin, mousse de pomme et billes de pomme confite

INFO@AUBERGE-HAUTERIVE.CH • WWW.AUBERGE-HAUTERIVE.CH  
+41 (0)32 753 20 20 • RUE DE LA CROIX-D'OR 9, 2068 HAUTERIVE  
RÉSEAUX SOCIAUX @AUBERGE\_HAUTERIVE

Fermé le: lundi et mardi fermé - mercredi à samedi 12h00-14h00 et 19h00-23h00  
Dimanche 12h00-15h00

**Attention changement d'horaire**

## Nathan Magnin Pêcheur Professionnel



**Soyez prêts!!!**

**Préparez vos grillades!!!**

Venez découvrir nos « Donut's barbecue »

Bateaux sans permis - 10 personnes

Unique sur le lac de Neuchâtel

Renseignements et réservation: 079 174 20 63

## LA NEUVEVILLE

## Au programme !

**ciné 2520**  
Association du Cinéma de La Neuveville  
www.cine2520.ch



### Dune

SF de Denis Villeneuve, avec Jason Momoa  
Rebecca Ferguson Timothée Chalamet



Paul Atreides, jeune homme aussi doué que brillant, est voué à connaître un destin hors du commun qui le dépasse totalement. Car s'il veut préserver l'avenir de sa famille et de son peuple, il devra se rendre sur la planète la plus dangereuse de l'univers...

Du VE 1<sup>er</sup> au DI 3 octobre à 20h30  
USA / 12(14) / 2h35 / VF

### Deux

Drame de Filippo Meneghetti, avec Barbara  
Sukowa, Martine Chevallier, Léa Drucker



Nina et Madeleine, vivent porte à porte au dernier étage depuis des années. Tout le monde, y compris la famille de Madeleine, pense qu'elles sont simplement des voisines. Elles vont et viennent entre leurs deux appartements, profitant et partageant les plaisirs de la vie quotidienne ensemble, jusqu'à ce qu'un événement imprévu vienne bouleverser leur relation. Cet événement amène la fille de Madeleine à révéler progressivement la vérité sur les deux amoureuses.

DI 3 octobre à 17h30  
France / 12 (14) / 1h35 / VF

### Pil

Animation de Jean Fournet



Pil, une petite orpheline, vit dans les rues de la cité de Roc-en-Brume. Avec ses trois fouines apprivoisées, elle survit en allant chiper de la nourriture dans le château du sinistre régent Tristain, qui usurpe le trône. Un beau jour, pour échapper aux gardes qui la poursuivent, Pil se déguise en enfilant une robe de princesse. La voilà alors embarquée malgré elle dans une quête folle et délirante pour sauver Roland, l'héritier du trône victime d'un enchantement et transformé en... chapou (moitié chat, moitié poule). Une aventure qui va bouleverser tout le royaume et apprendre à Pil que la noblesse peut se trouver en chacun de nous.

SA 2 et DI 3 octobre à 14h  
France / 6 (8) / 1h29 / VF

**LOOK-OPTIQUE SA**  
HURLIMANN

**Fin d'activité au 27 octobre 2021**

**50% - 60% - 70%**

**Liquidation du stock**

Tél: 032 751 10 15 - Rue de Soleure 14 - 2525 Le Landeron

**ALMAS FITNESS**  
COACHING PRIVÉ / GROUPE / ACCÈS LIBRE

**079 782 70 34**

RUE DU CENTRE 9  
2525 LE LANDERON

ALDISMASSARI  
WWW.ALMASSFITNESS.CH

**AJA IMMOBILIER**

SANDRINE JUNOD ANTUNES  
BREVET FÉDÉRAL DE COURTIERE

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE  
LA VALEUR DE VOTRE BIEN  
DANS L'OPTIQUE DE LE VENDRE ?  
CONTACTEZ-NOUS POUR  
UNE ESTIMATION GRATUITE !

NOUS DÉFINIRONS ENSEMBLE  
LE POTENTIEL DE VOTRE  
PROPRIÉTÉ ET VOUS FOURNIRONS  
LE MEILLEUR APPUI POUR  
TOUTES VOS DÉMARCHES.

RUE PAUL-VOUGA 157  
2074 MARIN  
T. 076 319 92 42

WWW.AJAIMMOBILIER.CH INFO@AJAIMMOBILIER.CH

**BV TOITURES**

COUVERTURE ETANCHEITE FERBLANTERIE ECHAFAUDAGES

BURKHARD - SUNIER  
Succession Vuillemin  
2520 La Neuveville

Tél. 032 751 34 50  
www.bv-toitures.ch  
contact@bv-toitures.ch

## Dans le vent de l'actualité

### Visible, élégant, aux proportions heureuses Le temple de Saint-Blaise est mal en point



Lors de la séance du Conseil général de Saint-Blaise, du 23 octobre passé, Pierre Minder, architecte, au bureau MSBR, à La Chaux-de-Fonds, spécialisé dans la réfection de bâtiments protégés, a présenté le projet de rénovation d'un des plus beaux édifices du patrimoine architectural et historique neuchâtelois. Il a été mandaté par les communes d'Hauterive et de Saint-Blaise, propriétaires du temple.

Les conseils généraux des deux communes auront à se prononcer prochainement sur une demande de crédit de l'ordre de trois millions de

francs à se partager pour restaurer le bâtiment. Les subventions fédérales et cantonales sont estimées à un million.

Passé «à la loupe», le temple, qui n'a pas subi de travaux majeurs depuis bientôt trois quarts de siècle, souffre d'humidité, partant d'atteintes du climat et de la pollution, notamment à la base de ses murs noircis. La couverture du clocher est aussi problématique; celle de sa flèche en cuivre, en revanche, ne doit pas être remplacée.

La structure du beffroi, dans lequel se trouvent les trois cloches, est, par contre, en piteux état. Elle doit être assainie. La petite cloche a été mise hors service pour raison de sécurité! Les travaux de remise en ordre du clocher nécessiteront l'installation d'un échafaudage. Il encerclera la tour. Un assainissement des façades extérieures s'avère aussi indispensable car les pluies tombant sur la toiture, presque sans chéneaux, se sont infiltrées dans les murs.

A l'intérieur, le chauffage électrique est devenu obsolète; il sera remplacé par un chauffage ventilo-convecteur. L'ensemble des vitraux, réalisés par le peintre Edmond Bille, mérite d'être repris, en particulier les joints séparant les pièces de verre. Le petit vitrail des quatre communes, placé dans l'œil-de-bœuf du bras nord du transept, est percé! Les bancs seront, par contre, maintenus. Des spots lumineux amélioreront l'éclairage intérieur de l'église.

Quant au majestueux portail d'entrée, il doit être entièrement restauré de même que la voûte en pierre d'Hauterive qui le précède dans laquelle l'eau s'est infiltrée par capillarité. Un auvent - il a existé de... à ... sera reconstruit. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera facilitée.

Le parvis, actuellement en mauvais état, sera assaini; les arbres creux plantés à l'entrée du temple seront abattus pour être remplacés par d'autres.

Le but de la rénovation envisagée consiste à faire le maximum pour rendre au bâtiment ses usages ecclésiastiques et laïcs en augmentant le potentiel du lieu afin de permettre plus de manifestations.

C'est donc un chantier d'envergure qui devra être ouvert par les autorités d'Hauterive et de Saint-Blaise. Il est censé s'étendre sur deux années et demie: du printemps 2022 à l'automne 2024 perturbant partiellement les cultes, cérémonies et événements dans l'édifice.

Ancien archiviste cantonal, Jean Courvoisier (1922-2010) considérait que la tour du temple de Saint-Blaise (elle date de 1516) a une «ligne très pure».

Après 20 générations, celle d'aujourd'hui saura certainement relever le défi pour la lui conserver avec la rénovation de l'édifice.

Claude Zweacker